

195

BULLETIN MENSUEL DE L'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

ET DES CLIENTS DES
SERVICES PUBLICS

••• FONDÉE EN 1904 •••



SIÈGE SOCIAL
47, RUE DES MATHURINS, PARIS
TÉLÉPHONE 112-41
CODE FRANÇAIS AZ

LES ÉDITEURS DE CE BULLETIN, MM. A. WATON IMPRIMEURS
A S^TETIENNE FONT EN TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE,
CARTONNAGES, DES CRÉATIONS MODERNES POUR LA PRÉSENTATION
DE TOUS PRODUITS ET LA PUBLICITÉ SOUS TOUTES LES FORMES

Un incident de route!



PANHARD & LEVASSOR
19, Avenue d'Ivry
PARIS

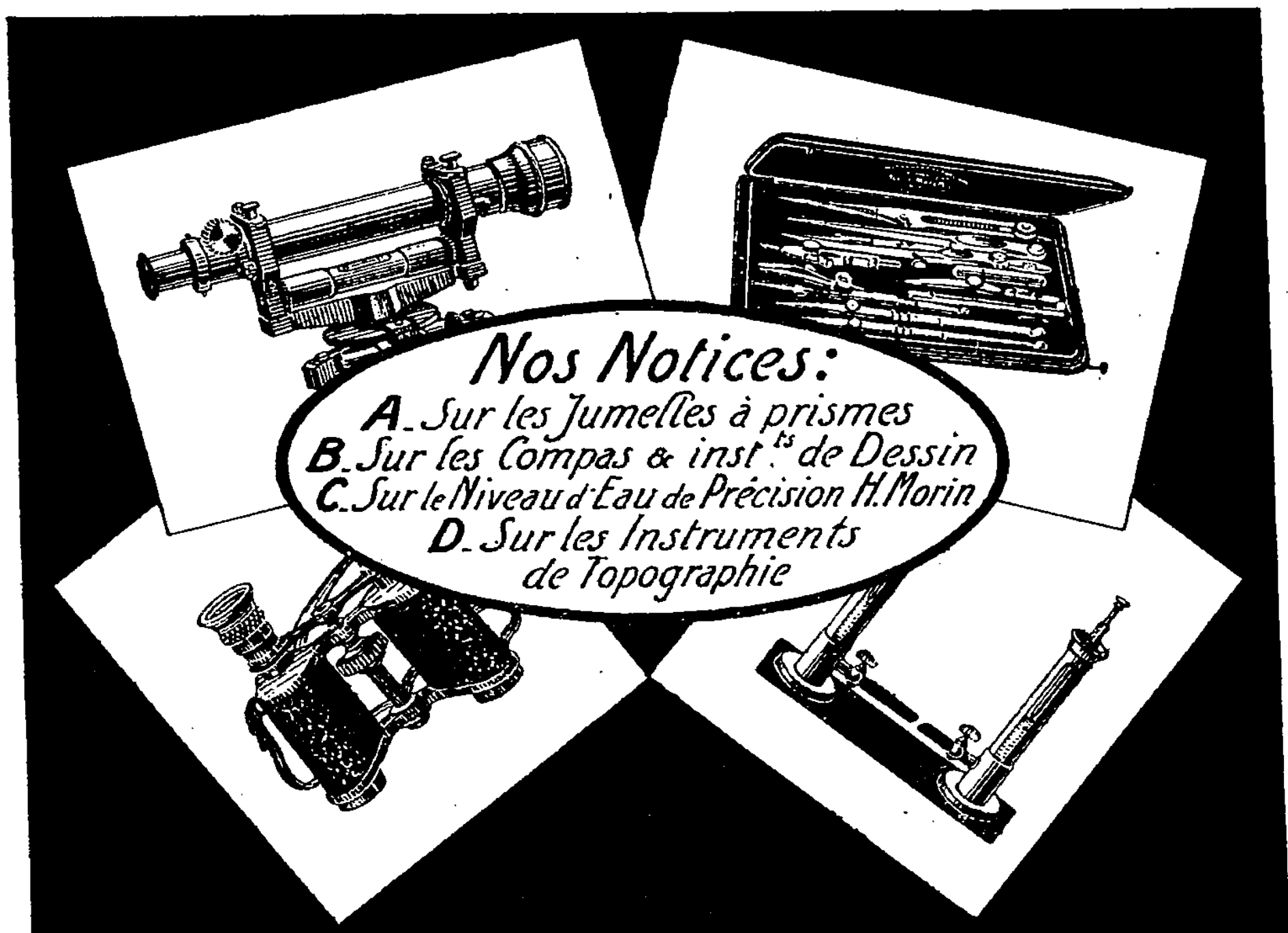
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

H. Morin

BOYELLE-MORIN Ing^r A. & M.
P. BEAU Ing^r E. P.

11. Rue Dulong
PARIS

Fournitures de Dessin et de Bureau
Librairie Technique



*Industriels, Ingénieurs, Architectes
Entrepreneurs, Dessinateurs, Touristes
demandez-nous les Notices qui vous intéressent !*

CONTRE LE PRÉSENT BON accompagné de 0,90 en timbres-poste (Ajouter 0,15 pour le port s'il n'est pas joint à une commande), la Maison H. MORIN vous adressera un Triple Décimètre de haute précision à deux biseaux celluloïd divisés, l'un en $\frac{1}{2}$, l'autre en $\frac{1}{4}$, valant 3,75.

GUSTAVE FABRE

Propriétaire Viticulteur à NIMES

Cadeau de Noël et du Nouvel An

OFFERT A TOUS NOS LECTEURS

Une Caisse de 12 Bouteilles

MUSCAT DORÉ VIEUX

Une Caisse de 12 Bouteilles

RHUM VIEUX MARTINIQUE

COLIS POSTAL A DOMICILE

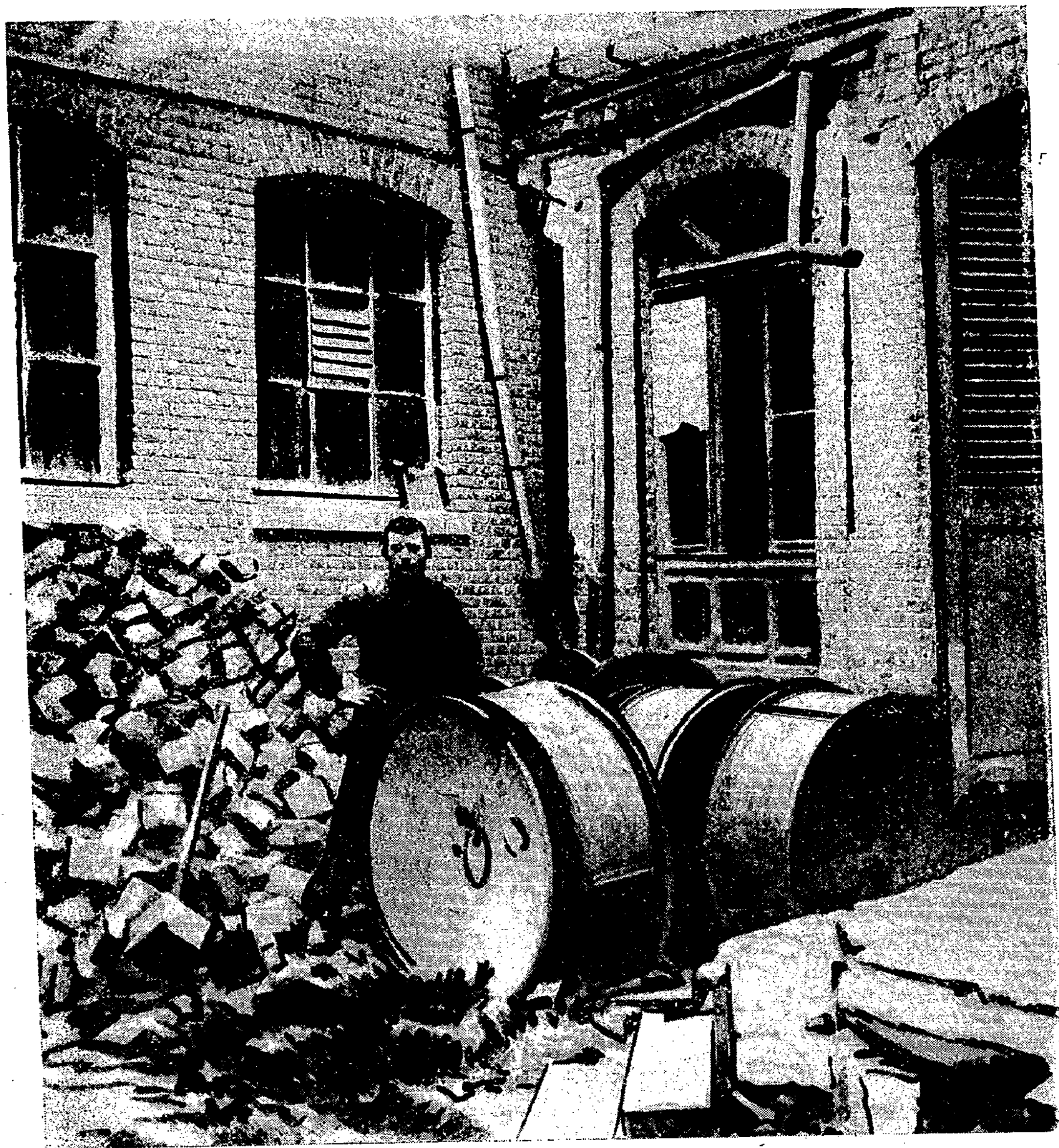
Pour recevoir le colis de Noël franco, il suffit de nous rembourser les frais de port et d'emballage soit 10 fr. 75 pour une Caisse Muscat doré Vieux et 12 fr. 90 pour une caisse Rhum Vieux Martinique.



AVIS IMPORTANT. A plusieurs reprises j'ai attiré l'attention de nos Clients sur la nécessité d'examiner attentivement l'état de l'emballage des colis postaux qu'ils reçoivent.

S'il y a eu pillage en cours de route, l'on doit s'en apercevoir, la cheville ou la bande de papier parcheminé qui assurent l'inviolabilité du colis doivent se trouver intactes à l'arrivée; b'en les examiner en prenant livraison.

BULLETIN MENSUEL
DE L'ASSOCIATION
DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE
ET DES CLIENTS DES
SERVICES PUBLICS



L'Hôtel des Postes de Roubaix

ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE ET DES CLIENTS DES SERVICES PUBLICS 47, Rue des Mathurins, 47

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, Président de la Commission des Téléphones, Membre du Comité consultatif des P. T. T., 12, rue de Prony. Tél. Wagram 13-31.

Vice-Président : M. E. Archdeacon ✱, 77, rue de Prony. Tél. Wagram 11-22.

Secrétaire : M. le Vicomte de Douville Maillefeu, 109, Av. Henri-Martin, Tél. Passy 34-76.

Membres : M. P. Créténier O. ✱, Négociant-Commissionnaire, 21, rue de Paradis. Téléphone Central 58-87.

M. Lauzanne, Architecte ✱, 26, rue de Turin. Tél. Central 11-38.

M. Munier ✱, Industriel, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

M. Lahure, éditeur O. ✱, 9, rue de Fleurus, Tél. Saxe 04-44.

M. J. Perrigot, Ingénieur, 5 bis, rue de Berri. Tél. Wagram 10-80.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. Wagram 28-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. Wagram 12-11.

Membres : M. Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} Inst^{ce}, 17, r. de l'Université. Tél. Saxe 28-74.

M. Bodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin. 14. Tél. Central 54-61.

M. Rougeot, Avoué à la Cour d'Appel, 358, rue Saint-Honoré. Tél. Central 92-50.

M. L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu. Tél. Wagram 84-46.

M. Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. Saxe 43-64.

M. Tollu, Notaire, rue St-Lazare, 70. Téléphone Central 54-32.

M. Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg St-Honoré. Tél. Wagram 71-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faub. St-Honoré. Cent. Tél. 58-14

INGÉNIEUR-CONSEIL : M. Herbert-Laws Webb, 104, Victoria Street, Londres S.W.

EXTRAIT DE LA LISTE DE NOS MEMBRES

Chouanard — Pingault — Bellanger-Poiret — Bélin frères — Ducellier — Bechoff, David et C^{ie} — Magasins du Gagne-Petit — Chouet (Maison du D^r Pierre) — Codechèvre (Bière Fanta) — A. Clément (Automobiles) — Société des Automobiles Peugeot — Georges Richard (Automobiles) — Amieux frères (Nantes) — Marquis de Beauchamp — Cossé, Lotz et C^{ie} (Nantes) — Casino de Vichy — Rumpelmayer — Marquis de Ségur — Société des Agriculteurs de France — Touring-Club de France — Duchesse d'Uzès — Vilmorin, Andrieux et C^{ie} — Forges et Chantiers de la Méditerranée — Fresne et C^{ie} — Gauthier-Villars (Editeur) — Guérin-Boutron (Chocolatier) — Hôtel Moderne — Banque de Mulhouse — Banque Suisse et Française — Jamet et Buffereau — Félix Juven (Editeur) — Baron de Zuylen — Duc de Rohan, Député — Marquis de la Ferronnays, Député — Marquis d'Aramon — A. Michelin (Pneumatiques) — Pleyel-Wolff, Lyon et C^{ie} (Pianos) — Martin-Gobert (à Réaumur) — Félix Potin — Julien Damoy, etc.

Souscrivez à l'Association

DEMANDE D'ADMISSION

M

Profession **Téléphone**

Adresse

**demande son admission à l'Association des Abonnés au Téléphone
et s'engage à verser la cotisation de 5 francs par an.**

Signature :

L'Adhésion à l'Association donne droit à la réception mensuelle du Bulletin et à tous les Services de l'Association.

Adresser ce Bulletin à l'Association des Abonnés au Téléphone, 47, Rue des Mathurins, 47, PARIS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

Sommaire du Numéro de Décembre

Le Téléphone à Roubaix. Premières réclamations ; Conférences à Roubaix-Tourcoing ; Un article dans *Le Matin* ; L'impulsion est donnée, une nouvelle Association se constitue ; Création de l'Association — Informations. — Echos. — On Réclame. — Avis aux Abonnés.

Le Téléphone à Roubaix

Une campagne de l'Association. — Conférences du Marquis de Montebello à Roubaix et Tourcoing. — Création d'une Association des Abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing. — Important mouvement provincial pour l'amélioration du Téléphone.

Nous donnons ci-dessous l'historique d'une campagne entreprise par l'Association des Abonnés au Téléphone qui a été saisie d'une protestation adressée au nom des Industriels et Commerçants du groupement Roubaix-Tourcoing par la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix et par les Chambres de Commerce. Cette manifestation a été consacrée par des conférences faites par le président de l'Association, à Roubaix et à Tourcoing, manifestation qui va avoir pour résultat de remettre sur un nouveau pied et de rattacher à notre Association, l'Association locale existante des Abonnés au Téléphone, cette nouvelle Association devant atteindre rapidement le chiffre de 2.000 membres.

Nous adressons ici au nom de tous nos adhérents nos plus vives félicitations pour ceux qui ont été les initiateurs de ce mouvement, en particulier M. Edmond Masurel, président de la Société Industrielle de Tourcoing, M. Joseph Wibaux, président de la Société

Industrielle de Roubaix et M. A. Sevin, président de l'ancienne Association des Abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing, et nous leur souhaitons un plein succès dans leur entreprise en les assurant que l'Association mettra tout son dévouement et toute sa puissance à soutenir leur cause et à défendre leurs intérêts.

Cette initiative peut servir d'exemple à nombre de villes où les services téléphoniques, télégraphiques et postaux sont aussi défectueux qu'à Roubaix, nous signalons le mouvement qui se prépare et nous serons heureux de voir d'autres grandes villes importantes s'unir à nous pour l'amélioration de ces services absolument nécessaires au développement du commerce national. Il est temps de faire une manifestation importante destinée à ouvrir les yeux à une Administration inintelligente et à utiliser les ressources qu'elle possède pour mettre enfin la France au niveau des autres nations civilisées.

Premières Réclamations

Dès le mois de juillet la Chambre de Commerce de Roubaix nous communiquait la lettre suivante adressée par le Président de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'assez fréquemment notre Conseil d'Administration — où sont représentées, vous le savez, toutes les branches de l'industrie et du commerce — est saisi de plaintes relatives au mauvais fonctionnement des services postaux au bureau central de Roubaix.

Nous n'ignorons pas que la Chambre de Commerce est déjà intervenue officiellement à diverses reprises mais les quelques améliorations obtenues étant tout à fait insuffisantes nous avons le devoir de réclamer à nouveau une intervention énergique dans le but de faire cesser cet état de choses si préjudiciable aux intérêts du commerce et de l'industrie. Il n'est pas admissible, en effet, que notre grand centre industriel dont les services postaux constituent une source de profits pour l'Etat continue plus longtemps à être traité avec une telle indifférence.

Il est de toute évidence que l'Administration supérieure a beaucoup plus d'égards pour les plus petites sous-préfectures de France — ne possédas-

sont-elles que 2.000 habitants — que pour notre chef-lieu de canton qui compte près de 130.000 âmes et vient au douzième rang des villes françaises par importance de population.

Nous n'osons parler du bâtiment de la rue Nain, que la tradition fait appeler : l'hôtel (?) des postes, et dont la vue fait sourire ceux qui ont pu constater la coquetterie apportée dans la grande majorité des localités de quelque importance, en France et à l'étranger, pour l'abri donné à ces services publics. Mais puisqu'on vient de faire des agrandissements dans le dit immeuble — dont Roubaix qu'on a souvent appelée ville de progrès n'a pas à se glorifier — ne pourrait-on en profiter pour augmenter dans de légitimes proportions le personnel du bureau central des postes. La moindre petite enquête permettra sûrement à l'Administration supérieure de se rendre enfin compte qu'avec un personnel plus nombreux certaines distributions postales pourraient être faites plus tôt et être accomplies plus rapidement, il sera aussi aisé de constater l'urgente nécessité d'ouvrir davantage de guichets à certaines heures de la journée afin d'éviter au public des attentes aussi longues. Celles-ci durent parfois près d'une heure et sont d'autant plus désagréables qu'elles se produisent dans un local qui manque de confort et d'hygiène. La nomination au bureau central de Roubaix d'un plus grand nombre d'employés aura peut-être comme conséquence de faire demeurer davantage de fonctionnaires dans notre ville car, vraiment, le personnel des guichets change trop souvent et c'est aussi l'une des raisons du mauvais fonctionnement des services que nous avons à déplorer de plus en plus. Nous croyons savoir que c'est précisément parce que le personnel est insuffisant, numériquement parlant, que, dès qu'ils ont accompli à Roubaix le minimum réglementaire de stage — les employés demandent à être désignés pour des bureaux où les services sont moins chargés.

N'est-il pas édifiant de constater que, d'après le tableau publié par la Chambre de Commerce, le bureau central a fait, pendant l'année 1912, pour plus de 15.000.000 de francs d'opérations (Caisse d'Épargne, vente de timbres, mandats émis, mandats payés, Caisse nationale des retraites) sans compter les recommandations, les chargements, etc... Tout cela par l'intermédiaire de trois commis de guichets seulement, quatre au plus à certains moments !

Nous sommes persuadés que vous serez de nouveau d'accord avec nous, Monsieur le Président, pour déclarer que cette regrettable situation n'a que trop duré. Nous ne parlerons pas aujourd'hui des services télégraphique et téléphonique à l'égard desquels nous aurions aussi beaucoup de « *désiderata* » à exprimer, ils feront l'objet d'une démarche ultérieure. Nous vous serions particulièrement reconnaissants de vouloir bien transmettre avec avis favorable notre requête à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, voire même de demander une audience — à laquelle une délégation de notre Conseil d'Administration serait heureuse d'assister — si des explications verbales et plus détaillées semblaient nécessaires à l'administration supérieure.

A la suite de cette lettre il fut décidé que nous entreprendrions une campagne pour obtenir dans un groupement aussi important et aussi intéressant, de nombreuses adhésions au mouvement qui se prépare. Il fut décidé qu'une

conférence aurait lieu devant le plus grand nombre d'industriels et de commerçants de ces deux places. Cette conférence a eu lieu le 17 novembre, elle a été rapportée dans la plupart des journaux du Nord.

Conférences à Roubaix et Tourcoing

M. le Marquis de Montebello, Président de l'Association des Abonnés au Téléphone de Paris, Membre du Comité consultatif des P. T. T., est allé, lundi 17 novembre, à Roubaix et à Tourcoing, donner les deux conférences que nous avions annoncées, sur l'organisation actuelle de nos services téléphoniques et les améliorations qu'elle réclame.

Ces conférences étaient placées sous le patronage des Sociétés industrielles de Roubaix et de Tourcoing.

A Tourcoing

La première de ces conférences eut lieu à Tourcoing, dans une salle de la Bourse de Commerce. Un très grand nombre d'industriels, de négociants, de commerçants et d'abonnés au téléphone avaient répondu à l'appel des organisateurs.

M. Edmond Masurel, président de la Société industrielle de Tourcoing, présidait, ayant à ses côtés M. Joseph Wibaux, président de la Société industrielle de Roubaix et M. A. Sevin, président de l'ancienne Association des Abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing.

Pourquoi ces Conférences

M. Edmond Masurel ouvrit la séance par une courte allocution, dans laquelle il expliqua que les Sociétés industrielles de Roubaix et de Tourcoing s'étaient émues de la situation déplorable faite aux industriels et négociants des deux places pour leurs communications téléphoniques à grande distance et qu'elles avaient cru à la nécessité d'une action vigoureuse pour l'amélioration de ces services. C'est pourquoi elles ont demandé à M. le marquis de Montebello de faire ses conférences.

M. Masurel présenta alors en termes aimables et délicats le conférencier et lui céda la parole.

Le but de l'Association des Abonnés au Téléphone

Entrant aussitôt dans le vif du sujet, M. de Montebello montra que, seule, l'union des abonnés peut arriver à vaincre les pratiques routinières de l'Administration.

Il expliqua alors le but de l'Association qu'il a fondée il y a dix ans. Elle vise à résoudre les

difficultés des particuliers, à améliorer les services locaux et à faire une campagne d'ordre général pour la réorganisation complète du téléphone en France.

Pour les cas particuliers, le conférencier se plaint qu'on n'adresse pas assez de réclamations. Il y a pourtant ample matière, mais comme une réclamation peut amener des ennuis, on préfère les éviter et supporter les ennuis du mauvais service. Mais l'Association est là pour se charger de tout. Elle ne demande qu'à avoir du travail.

Quant à l'amélioration des services locaux, les résultats obtenus depuis dix ans, spécialement à Paris, sont tels que bien des abonnés se déclarent satisfaits et qu'on a peine à les convaincre maintenant que les Américains, les Anglais et même les Suisses et les Danois sont mieux servis qu'eux.

Les Campagnes de l'Association

Pour les résultats de la campagne d'ordre général faite par l'Association de Paris, le conférencier les examine en détail.

Il montre que l'Association a obtenu d'abord le respect de l'abonné. L'Administration a cessé de traiter l'abonné comme une quantité négligeable et a consenti à reconnaître en lui un client.

L'Association a obtenu aussi la réforme du règlement et la suppression des clauses les plus draconiennes du contrat d'abonnement, où les droits n'existaient que pour l'Administration contre son abonné.

L'Association a protesté énergiquement contre l'ignorance de beaucoup de téléphonistes dont l'apprentissage se faisait aux dépens de l'abonné et la campagne a abouti à la création d'une école de téléphonistes.

L'Adoption de la Batterie Centrale

Enfin, l'Association a obtenu l'adoption du principe de la batterie centrale qui permet d'obtenir communication par le simple décrochage du récepteur.

Ce ne fut pas sans difficultés, et il lui a fallu cinq ans pour arriver au succès; encore l'Administration avait-elle voulu laisser les piles chez les abonnés, alors que leur remplacement par un poste spécial aurait fait une économie de plusieurs millions. Cette réforme est cependant décidée elle aussi, et les travaux sont en cours d'exécution à Paris.

Ce système de la batterie centrale a d'ailleurs fait ses preuves partout et il y a vingt-cinq ans qu'il a été adopté en Amérique.

La France n'a commencé à l'adopter qu'il y a cinq ou six ans et elle attend toujours pour adopter de nouveaux procédés le moment où on commence déjà à les remplacer ailleurs par de nouveaux progrès, ce qui la laisse toujours une quinzaine d'années en retard sur les autres pays.

Le Central Téléphonique de Roubaix-Tourcoing

A propos de ces explications sur la batterie centrale, le conférencier parle de la visite qu'il a faite le matin au central téléphonique de Roubaix qui dessert Roubaix et Tourcoing. « J'ai vu là, dit-il, une installation préhistorique. C'est toujours le vieux système à pupitres qui est abandonné à l'étranger depuis près de trente ans. Les locaux sont installés dans des conditions contraires à tous les principes de l'hygiène et même des principes simplement humanitaires. C'est honteux, ignoble, inhumain. Si un industriel avait de pareils bureaux l'inspecteur du travail les ferait immédiatement fermer. Dans les pays les plus barbares, ajoute-t-il encore, on ne traite pas les employés comme au central de Roubaix. » Il cite notamment que, pour tout lavabo, ils ont un vieux seau en zinc, dont ils ont dû boucher un trou avec du plâtre.

Les Causes du Mal

La cause de cette situation générale, continue le conférencier, c'est que les téléphones sont entre les mains de l'Etat qui est complètement inapte à gérer un service qui exige tant de souplesse, de doigté, de délicatesse, qualités contraires à celles de la bureaucratie routinière.

L'Inaptitude de l'Etat

L'Etat, a donné, dit-il, les preuves de son inaptitude en cette matière, d'abord au point de vue de l'organisation générale. La France n'a que 240.000 abonnés au téléphone; il y en a six fois plus en Danemark par rapport à la population; quinze fois plus aux Etats-Unis. Les ministres, d'ailleurs, changent trop souvent, et aussi les directeurs. Il n'y a pas de plan d'ensemble. On se contente de boucher les trous, d'apaiser les crises et toujours par des moyens de fortune.

Le Point de Vue Financier

Au point de vue financier, l'Etat n'a pas d'argent. Les dépenses consacrées à ce service sont insignifiantes, à côté de ce qui a été fait ailleurs. L'Angleterre a dépensé 150 millions en 1907 et 1908 pour réorganiser ses téléphones. En Amérique, la Compagnie Bell a dépensé plus d'un milliard en huit ans. New-York a déjà renouvelé trois fois toute son installation pour adopter de nouveaux progrès.

L'Etat, en France, n'a même pas de comptabilité téléphonique. Il ne sait pas si les téléphones lui rapportent ou s'il y perd. Un sénateur a calculé que l'Etat devait perdre environ 8 millions chaque année.

Pour la technique, les ingénieurs, qui sont souvent de la plus haute distinction, quand ils entrent dans ce service, deviennent bien

vite des bureaucrates, parce qu'on ne leur laisse aucune initiative.

Enfin, pour le choix du personnel, le recrutement par l'Etat n'est pas toujours fait comme il conviendrait et il y a de plus un favoritisme dont les fonctionnaires sont les premiers à se plaindre.

Les Remèdes

Le grand remède, évidemment, déclare le conférencier, serait de rendre le téléphone à l'industrie privée. Mais c'est là trop demander et, sans aller si loin, il faudrait au moins que les services téléphoniques aient leur autonomie administrative et financière. Il faudrait qu'un administrateur soit nommé à demeure et qu'il puisse avoir une continuité d'action.

On ne verrait plus alors des faits comme celui-ci : le multiple à lumière qui devrait être installé à Roubaix, envoyé à Cannes, parce que là-bas on a crié plus fort qu'à Roubaix pour le réclamer, et alors que Cannes compte 1.400 à 1.500 abonnés, au lieu de 2.400 à Roubaix-Tourcoing.

Il faudrait aussi créer un grand réseau national, reliant les principaux centres. Il y a là un vaste plan d'ensemble à faire et qui n'a jamais été fait. On s'est contenté d'organiser des réseaux locaux.

Il faudrait aussi des appareils nouveaux pour remplacer le vieux matériel qui, souvent, n'est plus bon qu'à être jeté à la vieille ferraille.

Il faudrait aussi plus de personnel. Il y a parfois des appareils et pas d'employés pour les desservir.

Le conférencier dit que le fait se passe actuellement à Roubaix.

Il faudrait encore assurer la permanence du service, modifier les tarifs et adopter le système de la conversation taxée plutôt que le système forfaitaire.

L'union des Efforts

Pour obtenir tout cela, il faut ne pas se laisser tondre, il faut protester, crier fort. Il n'y a que ceux qui crient et montrent le poing qui sont écoutés. Il n'est pas permis, par exemple, que des villes comme Roubaix et Tourcoing, parce que simples chefs-lieux de cantons, soient sacrifiées et méprisées, alors qu'elles forment le sixième centre téléphonique de France.

Pour crier et être écouté, il faut s'unir et l'orateur termine par un appel à l'union de tous les efforts.

Après que M. Masurel eut remercié M. de Montebello de son intéressante conférence, la parole fut donnée à M. Sevin qui rappela la fondation, en 1905, de l'Association des Abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing, et qui reconnut la nécessité de son affiliation à l'Association de Paris.

Cette affiliation, dont le mode fut expliqué par M. A. Damez, fut adopté à l'unanimité des présents.

M. Masurel leva ensuite la réunion, et le conférencier partit vers Roubaix pour y donner sa seconde conférence.

A Roubaix

M. le Marquis de Montebello a donné une seconde conférence à Roubaix, dans la salle de la Bourse du Commerce, à 4 heures 1/2, devant un nombreux auditoire composé d'industriels, de commerçants et de particuliers dans lequel on remarquait plusieurs dames.

La réunion était présidée par M. Joseph Wibaux, président de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix. A ses côtés avaient pris place MM. Florent Carissimo, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Edmond Masurel, Président de la Société Industrielle et Commerciale de Tourcoing et Pressy, Membre du Comité de l'Association des Abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing.

On sait que la Société Industrielle et la Chambre de Commerce se sont très activement occupées ces temps derniers de la question des services postaux et téléphoniques à Roubaix et que leurs démarches auprès des pouvoirs publics ont déjà amené d'heureux résultats. En donnant à l'Association des Abonnés au Téléphone un concours absolu, ces deux sociétés professionnelles très agissantes n'ont voulu négliger aucun moyen d'obtenir pour leurs commettants et pour tout le public, les satisfactions auxquelles les uns et les autres ont droit dans l'usage de services publics.

M. Joseph Wibaux a présenté le conférencier dans les termes très heureux que voici : « M. le Marquis Maurice Lannes de Montebello appartient, a-t-il dit, à une famille illustre qui a toujours bien servi son pays, dans l'armée, dans la diplomatie et au Parlement. En ce qui le concerne, M. le Marquis de Montebello s'est attaché à une œuvre qui méritait de tenter sa ténacité et son amour du bien public. Nous le remercions d'avoir répondu à notre appel et de nous apporter son concours pour l'examen de cette question du téléphone qui est pour Roubaix d'une si grande importance.

La Conférence de M. de Montebello

Après avoir exprimé ses remerciements aux organisateurs de la réunion, M. le Marquis de Montebello répéta devant les auditeurs roubaisiens, la conférence qu'il venait de faire à Tourcoing et qui fut très appréciée parce qu'elle avait le mérite de présenter à la fois, dans une forme claire, concise et complète, les griefs des abonnés, les causes de la défectuosité du service et les remèdes possibles.

Comme bien on pense, l'exposé des constatations faites sur place à l'Hôtel des Postes de Roubaix par M. de Montebello et les comparaisons faites avec d'autres villes françaises et surtout avec l'étranger, eurent toute l'attention

de l'auditoire. La critique de ce système *préhistorique* fut saluée de vifs applaudissements.

M. F. Carissimo, au nom de la Chambre de Commerce qui donne son appui moral à la réunion, remercia M. de Montebello et rappela qu'à la suite de sa dernière réunion où elle s'est occupée de la question du service téléphonique, la Chambre de Commerce avait décidé l'envoi d'une nouvelle lettre à M. le Ministre du Commerce.

Conclusions Pratiques

M. Joseph Wibaux remercia M. de Montebello de la bonne grâce avec laquelle il a mis son expérience et son autorité au service des abonnés au téléphone. Puis il indiqua les conclusions pratiques qui seront données à cette réunion.

S'appuyant sur divers éléments, notamment les Sociétés Industrielles et les Chambres de Commerce de Roubaix et Tourcoing, l'Association des abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing va se transformer en section de

l'Association présidée par M. de Montebello. Elle aura un secrétaire administratif et un siège à la Bourse de Commerce. Aux anciens membres s'adjoindront tous les abonnés au téléphone auxquels il est fait appel, et qui seront inscrits moyennant une cotisation annuelle de 5 francs.

Toutes les réclamations des abonnés associés lui seront adressées. L'Association résoudra sur place toutes les difficultés qui seront du ressort local. Les autres réclamations seront transmises à l'Association Centrale de Paris, qui agira auprès des pouvoirs publics, notamment par le moyen du Comité Consultatif dont elle a obtenu l'institution.

Mais encore une fois, que les abonnés n'hésitent pas à soumettre leurs réclamations.

En terminant, M. Joseph Wibaux a rendu, aux applaudissements unanimes de l'auditoire, un légitime et chaleureux hommage au personnel des téléphones de Roubaix, surmené et placé dans des conditions telles qu'aucun industriel ne supporterait pas cinq minutes de voir le moindre de ses employés travaillant dans ces conditions.

Un Article dans "Le Matin"

Pour donner une importance vraiment nationale à ce mouvement le président de l'Association a fait appel à la publicité d'un de nos plus grands organes quotidiens et tout le monde a vu dans *Le Matin* du 24 novembre en première page l'article suivant :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Permettez-moi de solliciter le concours de la grande publicité du *Matin* pour signaler les conditions réellement scandaleuses dans lesquelles fonctionnent les services des postes, télégraphes et téléphones à Roubaix.

Roubaix, ville de 130.000 habitants, où les affaires en tissus atteignent une moyenne annuelle de un milliard de francs se place encore au premier rang des grandes villes françaises par l'importance des transactions postales, puisque l'Administration y traite plus d'affaires que dans certains départements réunis (quinze millions de francs par an).

Cependant malgré les plaintes de la Chambre de Commerce, de la Société Industrielle et Commerciale, du public et des employés des P. T. T. eux-mêmes, l'Administration reste sourde à toutes les réclamations.

Ce qu'on appelle l'hôtel des postes de Roubaix n'est qu'un bâtiment délabré et sordide que guette l'incendie. J'ai pu le visiter de fond en comble et j'ai été aussi stupéfait qu'indigné de constater à quel point l'installation des divers services est lamentable.

Je ne vous parlerai que du service téléphonique, ajoutant cependant que les services postaux et télégraphiques ne sont pas mieux organisés.

L'unique et étroit escalier qui dessert les divers étages est d'une saleté répugnante et tombe en ruines. La rampe branlante manque totalement en plusieurs endroits. Les appartements réservés aux divers services sont dans le même état de dégrada-

tion; les murs n'ont pas été peints ou tapissés depuis plusieurs lustres; les planchers sont pourris et d'énormes trous s'ouvrent sous les pas; les plafonds s'effondrent et doivent être maintenus par des raccords en planches et des étais. Ces locaux ridiculement étroits sont disposés à l'encontre des lois les plus élémentaires de l'hygiène et du confort; on y grille en été, on y gèle en hiver; l'atmosphère est irrespirable; la disposition des meubles ne permet pas l'enlèvement des poussières accumulées depuis des années; une seule petite porte sert de dégagement pour une cinquantaine d'employés; aucune mesure de précaution n'a été prise contre un incendie sans cesse menaçant. Pardon! on m'a montré un seau d'eau qui sert de lavabo pour tout le personnel!

N'est-ce pas ignoble? Et l'Inspection du travail n'aurait-elle pas dû depuis longtemps fermer cette poubelle?

L'Administration a bien entrepris des travaux d'agrandissement. Mais ces travaux durèrent depuis deux ans et sont bien loin d'être terminés, tout au moins pour la poste et le télégraphe; ces lenteurs apportent encore un surcroît de perturbation dans l'organisation intérieure. D'ailleurs, en ce qui concerne les téléphones les nouveaux locaux seront encore insuffisants et les risques d'incendie seront encore plus nombreux que dans le passé.

Le matériel télégraphique et téléphonique n'est pas en meilleur état que les locaux. Pour desservir une population de 300.000 habitants (Roubaix-Tourcoing et la banlieue) et près de 3.000 postes d'abonnés, ce qui comporte plusieurs millions de communications annuelles, on a conservé un vieux modèle est abandonné depuis vingt ans dans tous les pays civilisés! Un nouveau modèle avait été commandé pour être placé dans le nouveau local, mais au dernier moment l'Administration l'a expédié à Cannes.

C'est dans de telles conditions que travaille un personnel très méritant, très dévoué à sa tâche, mais trop mal outillé et trop peu nombreux pour satisfaire le public. Les communications, tant urbaines qu'interurbaines, sont extrêmement difficiles et lentes. Le plus souvent, il est impossible de communiquer avec les principaux centres qui sont en relations d'affaires avec Roubaix-Tourcoing, Paris, Rouen, Lyon, Sedan, Fournies, etc., il faut quatre, cinq, six, huit heures d'attente, et lorsqu'on finit par obtenir les communications, elles sont incompréhensibles.

On dirait vraiment que par sa mauvaise volonté, sa négligence et son incapacité, l'Administration cherche à démontrer que l'Etat est impuissant à assurer un service téléphonique convenable.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

MARQUIS DE MONTEBELLO,

Membre du Comité consultatif des P. T. T.,
Président de l'Association des Abonnés au Téléphone

L'impulsion est donnée Une nouvelle Association se constitue

A la suite de la conférence de Roubaix-Tourcoing la lettre suivante fut adressée à tous les abonnés de ce réseau téléphonique.

Les Services Téléphoniques à Roubaix-Tourcoing

UN APPEL AUX ABONNÉS

UNE NOUVELLE RÉUNION GÉNÉRALE LUNDI PROCHAIN

Vous avez été invités à assister à la causerie qu'a faite, le lundi 10 courant à la Bourse du Commerce de Tourcoing et à celle de Roubaix, M. de Montebello, président de l'Association des Abonnés au Téléphone de Paris.

Vous savez qu'à l'issue de ces réunions auxquelles ont pris part de nombreux abonnés du réseau de Roubaix-Tourcoing, il a été décidé de transformer l'ancienne Association des abonnés du réseau de Roubaix-Tourcoing, fondée en 1905, en une section de celle de Paris, afin de pouvoir, par son intermédiaire, compléter notre action locale et agir d'une façon plus suivie et plus efficace auprès de l'administration centrale.

Notre centre industriel est absolument déshérité au point de vue des services téléphoniques, l'installation actuelle du *Central téléphonique* est indigne de ce temps de progrès. Ce n'est qu'en nous groupant, en unissant nos efforts et, en renforçant l'action déjà influente de l'Association Nationale de Paris que nous parviendrons à faire admettre nos justes revendications. Mais pour atteindre ce but, nous avons besoin du concours de *tous les abonnés indistinctement*. Nous vous prions donc de vouloir bien nous retourner signé par un prochain courrier sous l'enveloppe affranchie ci-jointe, le bulletin d'adhésion que vous trouverez dans le bas de l'imprimé également ci-inclus, imprimé qui vous fera connaître le programme de l'Association, les résultats déjà obtenus et les avantages qu'elle procure en échange d'une modeste *cotisation annuelle de cinq francs*.

Persuadés que vous tiendrez à prêter votre appui à cette œuvre d'intérêt public, nous vous prions d'assister à la *Réunion générale des adhérents* qui aura lieu le *lundi 24 novembre à 5 heures du soir, à la Bourse du Commerce de Roubaix* (salle des ventes, entrée : 3, rue de l'Hôtel-de-Ville) afin de désigner un nouveau comité local et d'arrêter le programme définitif de cette nouvelle organisation.

Comptant sur votre adhésion et votre présence, veuillez agréer, Messieurs, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments très distingués et bien dévoués.

Pour la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix, le Président : Joseph Wibaux ; pour la Société Industrielle et Commerciale de Tourcoing, le Président : Edmond Masurel ; pour l'ancienne Association des Abonnés de Roubaix-Tourcoing ; le Président : Adolphe Sevin.

Nous sommes persuadés qu'il n'est pas un abonné qui ne tiendra à répondre favorablement à cet appel et que l'Association de Roubaix-Tourcoing pourra bientôt affirmer par des actes une existence prospère, grâce à l'appui de tous les intéressés.

Nous devons ajouter quelques chiffres qui préciseront la situation. Ces chiffres s'appliquent à Roubaix car les services de Tourcoing qui sont distincts n'y sont pas compris. Il faut dire, pour établir un point de comparaison, que le chiffre des affaires traitées sur la place de Roubaix par les Industriels et Négociants atteint une moyenne annuelle de un milliard de francs. Nous passons sur la question de l'installation indigne d'une ville moderne de 130.000 habitants, des travaux d'agrandissements sont encore en cours, ils durent depuis près de deux ans et sans qu'on puisse en prévoir la fin.

Service Postal

A la suite de l'intervention de la Chambre de Commerce de Roubaix, le ministère a enfin promis un employé de guichet en plus. Mais ce guichet supplémentaire n'est pas encore ouvert. Il convient en effet de remarquer que la plupart du temps il n'y a que trois guichets postaux qui fonctionnent, alors que dans certaines sous-préfectures d'une importance bien moindre que le simple chef-lieu de canton qu'est Roubaix il y en a le double. Aussi est-il fréquent de faire queue à nos guichets pendant une heure, quelquefois plus et dans une ville d'affaires comme la nôtre, les minutes sont particulièrement précieuses. Le bureau central de Roubaix est considéré par le personnel lui-même comme une galère, le public est furieux, les employés aussi.

Service Télégraphique

A la suite des enquêtes qu'on nous a demandé de faire, il nous a été signalé de nombreuses

du Poisson frais un jour par semaine

Prenez un abonnement mensuel ou trimestriel, ou faites un essai d'un ou plusieurs envois en vous adressant à

Rosa THOREL

marée

BOULOGNE-S/-MER

et vous recevrez, le jour que vous aurez choisi, un colis-postal de poissons, franco en gare.

0,25 en plus par colis pour la réception à domicile.

SÉRIE A POISSONS ORDINAIRES

Rougets, Petites Dorades, Dorades grises, Moruettes, Carrelets, Cabillauds, Carlingues, Roussettes, Vives, Anguilles, Merluches, Merlans, etc.

1 kilo net . . .	Fr. :	1 60
1.500 — . . .	—	2 "
2 kil. — . . .	—	2 50
2 500 — . . .	—	3 "
3 kil. — . . .	—	3 50
4 kil. — . . .	—	4 50
8 kil. — . . .	—	8 "

SÉRIE B POISSONS DEMI-FINS

Merlans brillants, Maque-reaux, Belles Dorades, Rougets rouges, Mulets roses, Saumon blanc, Grondins, Congres, Solettes, Limandes, Limandes-Soles, Jeandoré, Filets de Raie, etc., etc.

1 kilo net . . .	Fr. :	2 25
1.500 — . . .	—	2 75
2 kil. — . . .	—	3 70
2 500 — . . .	—	4 25
3 kil. — . . .	—	5 70
4 kil. — . . .	—	7 "
5 kil. — . . .	—	8 25

SÉRIE C POISSONS FINS

Soles, Mulets roses, Bar-bue, Filets de Raies, Mulets gris, Grosses Dorades, Merlans brillants, Turbot, Filets de Thon, Filets de Jeandoré, Petite Langouste, Homard, Bar, etc., etc.

1 kilo net . . .	Fr. :	4 50
2 — . . .	—	8 "

Les envois sont ordinairement composés d'un poisson à bouillir et d'un poisson à frire variés chaque semaine, autant que la pêche le permet.

On peut demander la suppression des poissons qui ne conviennent pas et les remplacer par des espèces de même valeur.

Bien indiquer la série désirée et le jour fixé pour la réception des colis.

Les abonnements sont payables tous les mois, après réception de la facture. Les demandes de colis doivent être accompagnées de leur montant. Prière de ne pas régler en timbres-poste.

DEMANDEZ notre prix-courant contenant des conditions avantageuses par abonnement collectif, ainsi que les commandes spéciales pour diners.



Pour vos travaux d'impression, il vous faut plus qu'une machine qui exécute aveuglément vos ordres :

L'IMPRIMERIE A. WATON

vous aidera non seulement de sa puissante organisation mais encore de son cerveau plein d'idées neuves.

FABRIQUE DE PÂTES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES



HARTAUT-GHIGLIONE

FONDÉE EN 1804

Les pâtes les plus longues à cuire sont les meilleures.

FAITES TEINDRE VOS VIEILLES ROBES
AUX COULEURS A LA MODE
par la **TEINTURERIE
HÉNAULT-MOREL**
à ALENÇON (Orne)

de tout ce qui concerne
L'HABILLEMENT & L'AMEUBLEMENT

NETTOYAGE A SEC

Cliche G. Weber

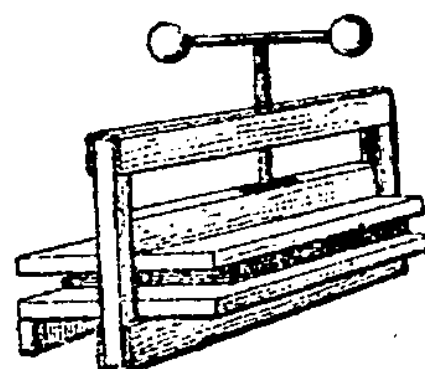
COURROIE "BALATA DICK"

**S^{te} des Etablissements
WANNER**

67, Avenue de la République
PARIS

PLUS D'IMBERBES! PLUS de CHAUVES!
L'EXTRAIT CAPILLAIRE VÉGÉTAL fait
pousser la barbe et les moustaches magnifiques,
même à 15 ans; il fait repousser cheveux, cils et
sourcils. Succès assuré. Vieille renommée universelle.
60.000 attestations. Grand Flacon, 3 fr.; Flacon, 1.75;
Flacon échant., 0.75. Envoi franco contre 11 adhés ou mandat.
Les FOUJADE, chimiste, FIGAC (Lot). Notice gratuite.

dupont



AMATEURS

vous pouvez tout relier
vous-mêmes

LIVRES — BULLETINS
JOURNAUX, etc., avec la
RELIEUSE MÉRÉDIEU

Travail facile

LA "R. M." à la portée des Dames

Notice franco : S. MÉRÉDIEU, Angoulême

NICE est le pays qui produit les
meilleures Huiles d'Olive
du monde entier.

Pour permettre la comparaison, j'expédie
au prix de revient (une fois seulement) :

	5 litres	10 litres
Supérieure extra.	11 »	21 »
Vierge, idéale.	12 50	24 »

garanties absolument pures. Franco port et
emballage à domicile.

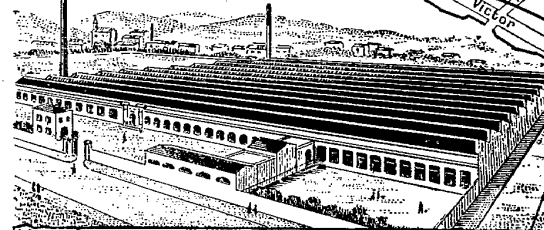
Envoi des Prix-Courants sur demande
A. JOUBERT, 6, r. Hôtel des Postes, NICE

Où l'on peut téléphoner à PARIS

Le but de l'Imprimerie A. WATON en publiant cette carte est d'offrir aux Lecteurs du Bulletin un document intéressant. Elle se permet de leur rappeler qu'elle fait en

**LITHOGRAPHIE
TYPOGRAPHIE
CARTONNAGES**

des Créations modernes pour la présentation de tous produits et la publicité sous toutes ses formes



Imprimerie A. WATON S. Etienne - Téléphone, 541

Outre les Cabines Téléphoniques publiques cette carte porte
Le Tracé des Chemins de Fer, Métro,
l'Indication des Monuments, Jardins, Musées, Spectacles, etc.



X

Question posée Réponse résumée

Quel découvert puis-je faire à X... ?

Faut-il continuer le crédit à Y... ?

Comment arriver à faire payer Z... ?

Nous vous recommandons la modération.

Non, la situation est tendue, il y a des retours.

En agissant de suite notre Service de Contentieux est à votre disposition pour cela.

*Pour vous
éviter d'embarras
adressez-vous
au*

*Pour la bonne
marche à suivre
adressez-vous
au*

Contentieux Lyonnais

Maison française de Renseignements Commerciaux - Fondée en 1879

LYON 36, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 36 LYON

Relations directes dans le Monde entier * Références et Tarifs à disposition

(Voir Didot-Bottin, Paris II, Guide international de l'Acheteur, page 1.107)

Chas. A. Waton

Le Classeur A. WATON

Classe et délivre automatiquement une feuille en une seconde;

Fonctionne en toutes positions;

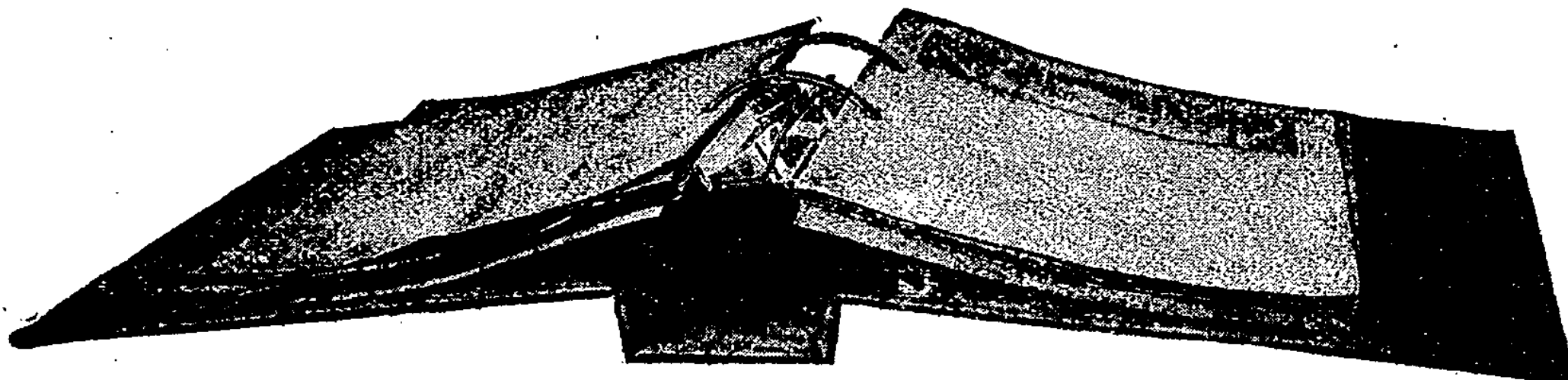
Ne déchire pas les papiers;

Permet la lecture à plat et même de la marge.

Son mécanisme est nickelé, simple et robuste;

Son aspect est riche et sérieux.

Il se complète par le Relieur de Réserve A. WATON.



Nous envoyons franco de port, à titre d'échantillons :

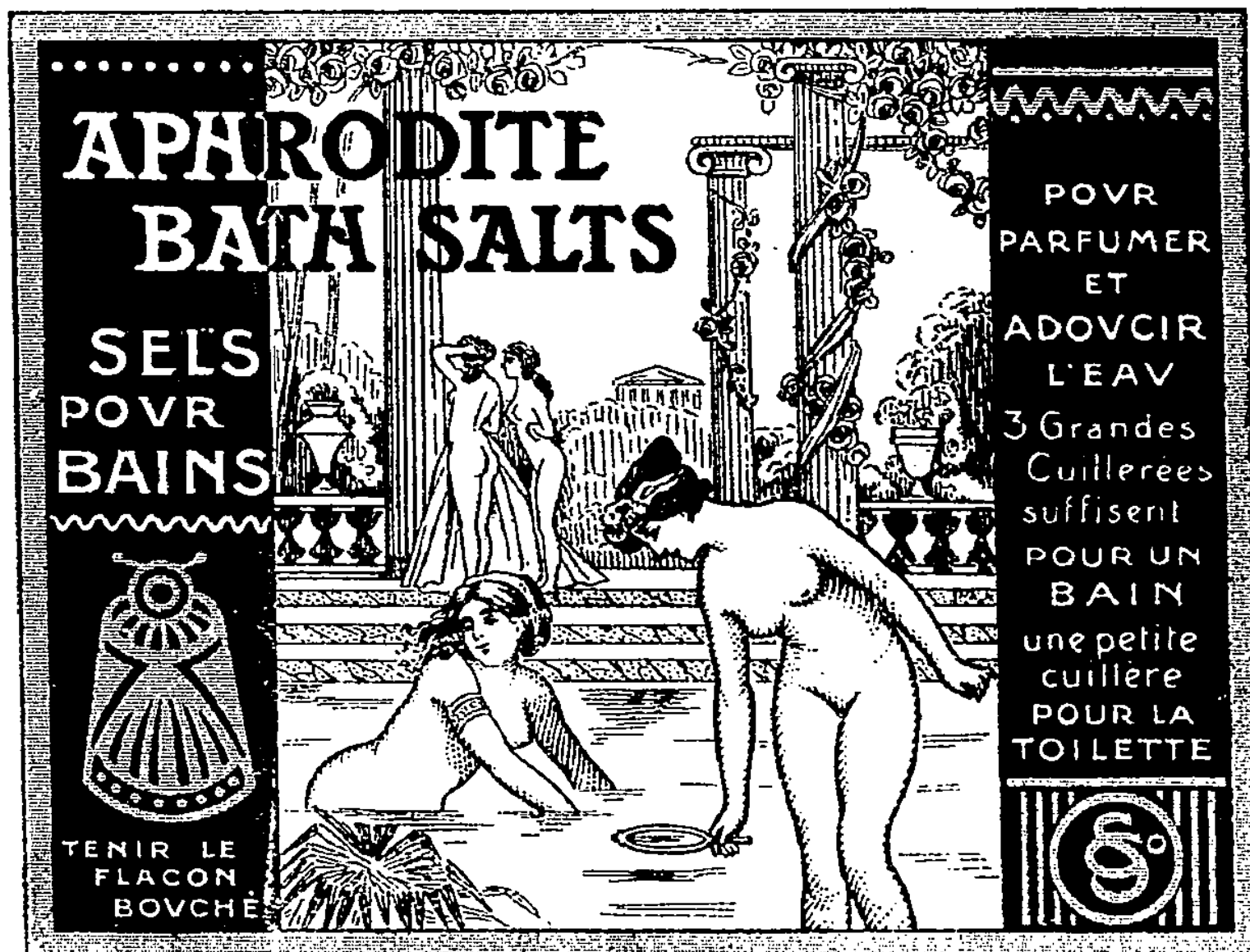
- 1 Classeur A. WATON
- 1 Index alphabétique
- 1 Etui protecteur
- 1 Perforateur ordinaire

- Les mêmes articles avec, en plus :
- 1 Relieur de Réserve A. WATON
- 1 Index alphabétique
- 1 Etui protecteur

Contre mandat-poste de 12,50 Contre mandat-poste de 15,50

A. WATON, Imprimeurs, SAINT-ÉTIENNE

Sels pour Bains



APHRODITE

Les sels pour bains "APHRODITE" ont une force de parfum et de concentration de sel qu'aucun autre fabricant n'a encore pu atteindre. Leur usage est bon pour adoucir l'eau, donner une peau lisse, fine et parfumée, et laisser une sensation de confort et de bien-être. Quand vous aurez pris un bain additionné de sel "APHRODITE" vous regretterez de ne pas l'avoir connu plus tôt. Vu leur concentration, leur usage, même journalier, est peu coûteux et ils ajoutent un charme de plus à la vie. Profitez de mon offre, spéciale pour cette fois qui vous permet de les essayer à un prix tout à fait exceptionnel, en utilisant le coupon ci-dessous.

Lavande
Bouquet
d'Aphrodite

A.-W. B. SCOTT,
38, Rue du Mont-Thabor, PARIS

Eau de Cologne
Fleurs
de Cerisier

PRIX

PARIS : Petit flacon. .	2 50
— : Grand flacon. .	6 50
PROVINCE : Petit flacon. .	3 »
— : Grand flacon. .	7 »

Découpez le coupon ci-contre et envoyez-le avec votre nom et votre adresse et le parfum préféré, à Scott, Pharmacien-Droguiste, 38, rue du Mont-Thabor, Paris, en y joignant un mandat du prix du flacon choisi dont vous aurez déduit le montant de la réduction.

COUPON

donnant droit à une réduction de

1 franc sur le petit flacon
2 fr. 50 sur le grand flacon

Nom

Adresse

Parfum



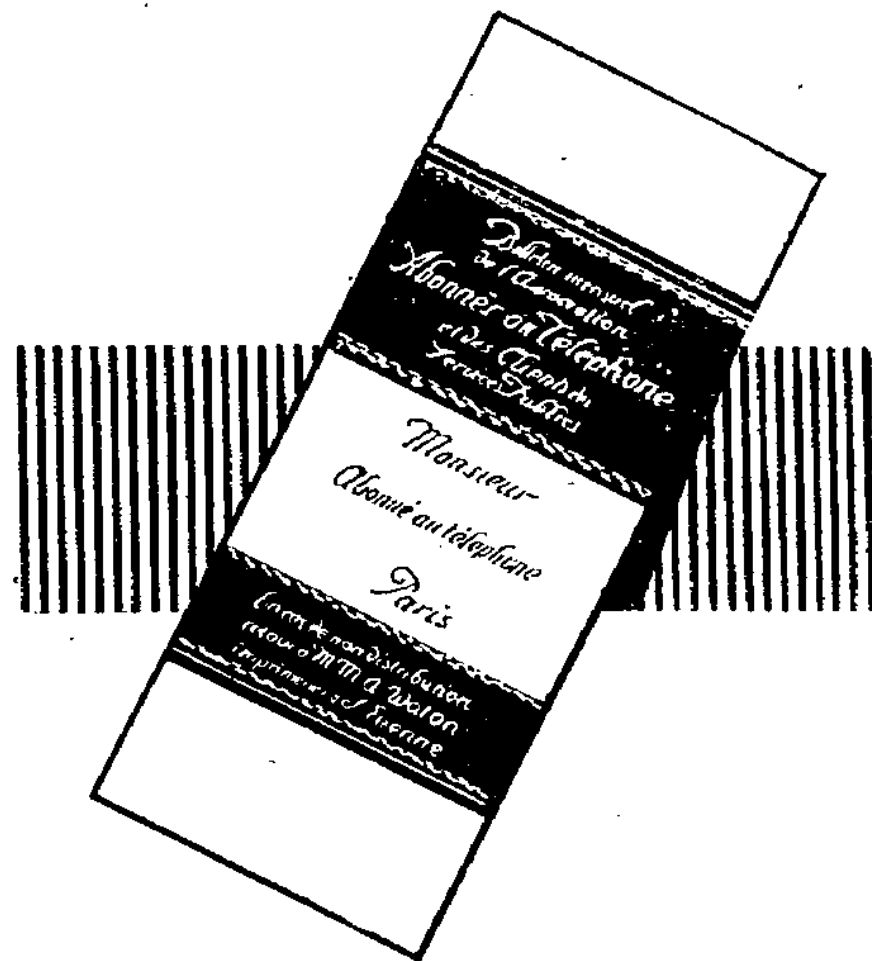
Ils sont **200.000**

ceux à qui vous pouvez vous adresser par l'intermédiaire du Bulletin de l'Association des Abonnés au Téléphone. Avec ce Bulletin, votre publicité ira directement à des gens dont vous pouvez connaître le nom et l'adresse en consultant l'Annuaire.

Ces 200.000 lecteurs sont : le médecin, l'avocat, le commerçant, le banquier, le rentier aussi bien que l'homme dans les affaires ; c'est vous comme c'est votre voisin, ce sont tous ceux qui téléphonent.

Si vous avez un objet ou un produit capable de les intéresser, il vous faut le leur dire dans les pages de ce Bulletin, car il constitue un puissant organe de diffusion s'adressant à une clientèle dont les goûts et les besoins sont bien déterminés.

Demandez de suite les conditions de souscription à la publicité à MM. A. WATON, Imprimeurs, à Saint-Etienne.



DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

9

négligences qu'il serait trop long d'énumérer ici. Là aussi nous sommes tributaires de Lille ce qui occasionne de fréquents retards. L'Administration pour faire des économies affecte au service de dépêches des gamins de 13 à 15 ans qui songent plus à s'amuser dans la rue qu'à se hâter de faire leur service.

Service Téléphonique

La salle où sont installés les multiples est malsaine au possible, le cube d'air total est d'environ 400 mètres cubes sur une rangée de 9^m50 de long où se tiennent serrées l'une contre l'autre 15 employées. Les communications sont le plus souvent impossibles avec la plupart des centres en relations d'affaires constantes avec Roubaix, Paris, Reims, Lyon, Sedan, Fourmies, etc., il faut de 4 à 8 heures d'attente et lorsqu'on finit par obtenir la communication, elle est incompréhensible. Or, le poste central de Roubaix-Tourcoing dessert téléphoniquement une population de 300.000 habitants. Le chiffre d'abonnés est actuellement de près de 2.400; il augmente chaque année de 150 à 200; le chiffre des communications donné chaque jour est de 20.000 environ soit plus de 6 millions par an.

Voici du reste l'état officiel du personnel et des affaires traitées au Bureau principal de Roubaix.

BUREAU DE ROUBAIX PRINCIPAL

Receveur.

Postes: Trois commis principaux, dix-neuf commis ordinaires ou surnuméraires, cinquante-deux facteurs-distributeurs dont deux chefs et deux sous-chefs, quatre facteurs-leveurs de boîtes, quatre gardiens de bureau, un planton auxiliaire.

Télégraphes: Deux commis principaux, douze commis ordinaires ou surnuméraires, neuf dames employées, un mécanicien, deux facteurs-chefs et vingt-deux distributeurs.

Téléphone: Chef de poste, un commis principal, trois commis ordinaires dont un contrôleur, une surveillante principale, six surveillantes, soixante-quatre dames employées, trois mécaniciens, un chef monteur et huit monteurs.

SERVICES POSTAUX

Le montant des 86.642 mandats français émis au bureau de Roubaix en 1912, est de.....fr.	4.947.821 77
Le montant des 11.497 mandats étrangers émis au bureau de Roubaix en 1912, est de:.....fr.	588.988 14
Le montant des 28.117 bons émis en 1912 est de.....fr.	194.922 70
Total des mandats émis au bureau de Roubaix.....fr.	<u>5.731 732 57</u>
Droits perçus pour la délivrance des mandats français en 1912.....fr.	22.488 70
Droits perçus pour la délivrance des mandats étrangers.....fr.	4.715 25
Droits perçus sur les bons de poste.fr.	1.621 80
Totalfr.	<u>28.825 75</u>

Produit de la vente des timbres-poste au bureau de Roubaix, pendant l'année 1912 (correspondances postales).fr.	926.341 27
Produit de la vente des timbres-retraites.....fr.	408.173 60
Totalfr.	<u>1.334.514 87</u>

Nombre des objets chargés ou recommandés :

Expédiés.....	195.571
Reçus.....	243.407
Lettres distribuées par exprès.	3.712
Montant des 73.211 mandats français payés au bureau de Roubaix en 1912.....fr.	5.605.042 51
Montant des 9.947 mandats étrangers payés au bureau de Roubaix en 1912.....fr.	632.061 44
Montant des 8.650 bons de poste payés en 1912.....fr.	99.269 95
Total des paiements.....fr.	<u>6.336.373 90</u>

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

La Caisse d'épargne postale de Roubaix a délivré, depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1912. 15.784 livrets

Le nombre de livrets pendant l'année est de.....	689 —
Le montant des sommes reçues pendant l'année 1912 est de.....fr.	766.131 64
Le montant des sommes remboursées pendant l'année 1912 est de.....fr.	993.996 08

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Nombre de dépêches expédiées.	147.915
Nombre de dépêches reçues (non compris les officielles).....	189.709
En transit.....	120.346
Produit des dépêches envoyées....fr	<u>241.504 30</u>

TÉLÉPHONES

Nombre de dames : 66 dont 6 surveillantes.	
Nombre d'abonnements reçus en 1912 : 203 abonnements.	
Nombre total des abonnés au 31 décembre 1912.....	2.431
Produit annuel de 1912.....	<u>419.280 52</u>

Création de l'Association

L'Assemblée Générale constitutive de la Section de Roubaix-Tourcoing de l'Association Nationale des Abonnés au Téléphone.

Une importante réunion a eu lieu, lundi 24 novembre dans la salle de la Bourse de Commerce de Roubaix.

M. Wibaux remercie les nombreux assistants qui ont bien voulu répondre à l'appel du Comité. Il fait ressortir la nécessité d'une union entre les abonnés de Roubaix et de Tourcoing, en vue d'une action commune. Il rappelle qu'il existait une association des abonnés au télé-

phone qui comptait 350 membres auxquels sont venus se joindre 250 adhérents nouveaux. Ce nombre s'augmente chaque jour d'un chiffre important.

M. Wibaux pense que le mouvement actuel ne doit pas s'arrêter et qu'une propagande très active doit être continuée. Les adhérents vont recevoir prochainement des formules imprimées qu'ils auront à remplir et à retourner à l'Association pour l'étude des observations et desiderata qu'ils auront à présenter sur le service.

Ces observations seront étudiées et suivies avec soin et l'intéressé sera avisé de la suite qui y sera donnée par l'Administration des P. T. T.

M. Wibaux propose aux membres la constitution définitive d'une section pour Roubaix et Tourcoing de l'Association Nationale des Abonnés au Téléphone, selon le principe qui avait été adopté récemment à l'issue d'une causerie de M. de Montebello. Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

M. Wibaux fait connaître que les groupements industriels et commerciaux de Roubaix et de Tourcoing ont été pressentis par les Sociétés Industrielles et Commerciales de Roubaix et de Tourcoing, pour désigner un délégué chargé de les représenter au sein du Comité; des membres de l'ancien bureau et des personnes susceptibles d'accepter ces fonctions ont été également pressenties et la liste dont M. Wibaux donne lecture, est votée par acclamations.

M. Wibaux remercie ensuite les membres de l'ancien Comité et particulièrement M. Adolphe Sevin, qui, pendant plusieurs années, en a été la cheville ouvrière et qui a cessé son concours actif uniquement pour des raisons de santé.

Aux acclamations de l'assistance, M. Sevin est nommé président honoraire de la nouvelle association.

M. Sevin remercie les membres présents de cette marque de sympathie et promet de continuer son concours à la nouvelle association dans la mesure de ses moyens.

LE PROGRAMME DE L'ASSOCIATION

M. Wibaux communique à l'assemblée une proposition d'adhésion collective du groupement de Roubaix-Tourcoing à l'Association Nationale de Paris dans les conditions suivantes :

• Le groupe de Roubaix-Tourcoing qui compte déjà à ce jour près de 600 adhérents, est placé sous le patronage des Chambres de Commerce et des groupements commerciaux et industriels de Roubaix et de Tourcoing. Il aura ses bureaux ouverts en permanence dans le local de la Société Industrielle et Commerciale, à la Bourse de Commerce de Roubaix.

« Le Comité local s'efforcera de solutionner lui-même les questions qui pourront être traitées sur place, mais ainsi qu'il a été convenu avec le président de l'Association de Paris, lors de son récent

voyage à Roubaix-Tourcoing, il transmettra au bureau central de l'Association à Paris, les questions d'ordre général et notamment celles dont il conviendra de rechercher la solution auprès de l'Administration supérieure des P. T. T.

« En adhérant collectivement à l'Association Nationale, on sait pouvoir compter sur son influence et son activité pour faire triompher les justes revendications et faire obtenir satisfaction aux desiderata de la Section de Roubaix-Tourcoing. L'Association générale constitutive demande, en outre, à l'Association de Paris, de vouloir bien désormais, avant que son Conseil d'administration ne prenne une décision formelle sur les questions d'intérêt général, solliciter l'avis du Comité de la Section de Roubaix-Tourcoing, certains adhérents ayant fait remarquer que diverses questions pourraient parfois, en province, être envisagées d'une façon différente que dans la capitale. Le désir est même exprimé que quelques places soient réservées à des membres du Comité au sein du Conseil d'administration de Paris, afin de faciliter les rapports et assurer un contact plus suivi. »

L'ACTION PARALLÈLE DES EMPLOYÉS DES P. T. T.

M. Wibaux fait ensuite ressortir que, d'après des communications parues dans divers quotidiens, l'Association Générale des Employés des P. T. T. s'occupe d'une façon très active de l'amélioration du sort du personnel et aussi de l'amélioration du matériel et du service en général. Il signale cette action parallèle au but poursuivi par l'Association des abonnés et insiste particulièrement sur ce point que dans l'esprit des promoteurs de l'Association Nationale des Abonnés au téléphone, il n'entre aucune idée de tracasserie de malveillance à l'égard d'un personnel dévoué mais surmené.

Il termine en remerciant les personnes présentes de leur concours, fait appel à leur active propagande et lève la séance.



Si vous voulez la Permanence du Service Téléphonique

(JOUR ET NUIT)

écrivez à l'Association des Abonnés au Téléphone

47, rue des Mathurins, Paris

qui vous donnera tous les renseignements.

(Voir le Bulletin d'Adhésion à la page 2.)

INFORMATIONS

Le Suburbain

Cinquante-sept communes de la Seine font partie du réseau téléphonique de Paris, c'est-à-dire qu'entre elles et Paris, et vice-versa, la communication est gratuite pour les abonnés.

Ces communes sont rattachées à Paris par l'intermédiaire du plus proche central téléphonique, décentralisation souvent préjudiciable au service, car les téléphonistes parisiennes hésitent parfois sur la direction à donner aux communications pour la banlieue; il en résulte maints inconvénients, dont le plus clair est l'irritation légitime de l'abonné.

L'Administration étudie le moyen de parer à cette situation. Un bureau central, semblable à celui de l'interurbain, où convergent les lignes de province et de l'étranger, serait créé, qui réunirait toutes les lignes des communes de la Seine.

Un emplacement est choisi déjà dans le quartier de l'Europe. Par analogie avec l'Interurbain, le nouveau bureau s'appellerait le Suburbain.

Pour les Abonnés au Téléphone

On nous communique la note suivante :

Sur la décision du Ministre du Commerce et des Postes et Télégraphes, l'Administration des Téléphones vient de réglementer la situation d'une certaine catégorie d'abonnés.

Tout abonné au téléphone relié sur sa demande à un réseau à batterie centrale autre que le réseau dont il devrait normalement faire partie acquitte, lorsque ces deux réseaux ne sont pas limitrophes, une redevance spéciale annuelle dite de *rattachement* fixée à 30 francs. Toutefois, au cas où la contiguïté des deux réseaux viendrait à cesser par suite de la création d'un autre réseau intermédiaire, la dite redevance spéciale ne s'appliquerait pas au rattachement autorisé avant cette création.

Un nouveau Central Téléphonique

est en construction dans le VI^e arrondissement. Il portera la désignation de *Fleurus*. Les abonnés au téléphone qui devront être rattachés au bureau central de Fleurus, lorsque cet établissement sera construit, ont été dotés d'un nouveau numéro d'appel. Ces abonnés distraits des centraux téléphoniques de *Gobelins* et de *Saxe* seront désignés sous l'appellation distinctive de *Fleurus* et rattachés provisoirement au bureau central de l'avenue de Saxe.

Le Paiement des Abonnements Téléphoniques

Le Ministre du Commerce et des P. T. T. vient, par arrêté, de modifier de la façon suivante les dispositions relatives au mode de perception des abonnements et des principales redevances téléphoniques.

Le montant des abonnements et des redevances principales est payable d'avance, par termes trimestriels exigibles, le premier, lors de la signature du contrat; les suivants dans les quinze jours qui précèdent le commencement de chaque période trimestrielle correspondant au terme du contrat.

Dans les réseaux à conversations taxées, la redevance d'abonnement afférente à la première année peut être réclamée tout entière à la signature de l'engagement, lorsque le souscripteur de l'abonnement n'est pas propriétaire du local où le poste doit être installé, ou quand il n'en est pas locataire pour une période d'une année au moins.

La redevance fixe dont les abonnements de saison comportent le versement est payable en une seule fois dans les quinze jours qui précèdent le commencement de chaque période unitaire de douze mois, comptée à partir du 1^{er} au 16 du jour de la mise en service du poste. La redevance d'abonnement est exigible dans les quinze jours qui précèdent le commencement de chaque période mensuelle ou trimestrielle, pendant laquelle le poste doit être effectivement mis à la disposition du titulaire.

Communiqué

On sait que sur la demande du Ministre du Commerce et de l'Industrie, diverses grandes administrations, publiques et privées, ont autorisé l'affichage dans leurs locaux, de la *Feuille d'Informations de l'Office National du Commerce Extérieur*.

Cette feuille qui, chaque semaine, porte à la connaissance des intéressés les renseignements susceptibles d'aider au développement de notre commerce, est affichée notamment, dans de nombreuses gares des réseaux français.

M. Alfred Massé a estimé que, depuis le rattachement de l'Administration des Postes au Ministère du Commerce, il convenait d'assurer la publication de la feuille d'informations dans les bureaux de postes des localités françaises d'une certaine importance.

Par suite, cette feuille sera désormais affichée chaque semaine dans les Hôtels des Postes et dans nombre de bureaux de Paris et des départements.

Au Central des P. T. T.

Douze surnuméraires de la classe 1910 sont réintégrés à partir du 16 novembre au Central Télégraphique, leur ancien service.

Les effectifs du Poste central seront ainsi au complet.

D'autre part, les quarante surnuméraires détachés à titre de renfort exceptionnel, ont reçu l'ordre de se présenter à la même date, rue de Grenelle, dans la matinée. La plupart d'entre eux ont été choisis parmi les anciens télégraphistes militaires de Saumur, du Mont-Valérien, des régiments de cavalerie ou de la Marine.

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes, Télégraphes et Téléphones

CONCOURS POUR L'ECOLE SUPÉRIEURE DES P.T.T.

Le prochain concours pour l'admission d'élèves ingénieurs à l'Ecole Supérieure des Postes et des Télégraphes aura lieu à Paris au mois d'octobre 1914. La date exacte en sera indiquée ultérieurement.

Le nombre des places mises au concours est fixé à deux.

Les candidats désireux d'obtenir des renseignements sur les conditions du concours doivent s'adresser à la Direction de l'Ecole Supérieure des Postes et des Télégraphes, 20, rue Las-Cases, à Paris.

Enveloppes Transparentes ou à Fenêtre

INCONVÉNIENTS D'EMPLOYER POUR CERTAINS PAYS ÉTRANGERS, DES ENVELOPPES PARTIELLEMENT TRANSPARENTES OU À FENÊTRE.

L'utilisation d'enveloppes partiellement transparentes ou d'enveloppes à fenêtre est soumise à des restrictions ou interdictions par un certain nombre d'offices postaux : Grande-Bretagne, Suisse, Pays-Bas, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Brésil et Haïti.

Afin d'éviter des retards dans la transmission ou l'envoi en rebuts de leurs correspondances, les expéditeurs ont intérêt soit à se renseigner, soit à utiliser, de préférence, des enveloppes ordinaires pour leurs relations avec les pays susvisés.

Avis

D'UN CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE DAMES DACTYLOGRAPHES DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES ET LES SERVICES SPÉCIAUX DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Un concours pour le recrutement de dames dactylographes dans les directions départementales et les services spéciaux aura lieu le jeudi 15 janvier prochain, dans les centres qui seront ultérieurement fixés.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 60.

Peuvent y prendre part, les postulantes sans

infirmité âgées de 18 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours.

Aucune demande de dispense ne sera prise en considération.

Les Candidates devront adresser sans retard leur demande au directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fournira tous les renseignements utiles et leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 20 décembre 1913 au soir.

Les Relations Téléphoniques entre la Suisse et l'Angleterre par la France

Le Conseil Fédéral Suisse a ratifié la convention conclue entre l'Administration des Téléphones Suisses et les Administrations Anglaise et Française en vue de créer un service téléphonique régulier entre la Suisse et la Grande-Bretagne en transit à travers la France. L'état actuel des lignes téléphoniques ne permet l'échange de conversations pour le début qu'entre Londres, d'une part, et Genève (via Paris-Annemasse ou Lyon), Lausanne (via Paris-Dijon) et Bâle (via Paris-Belfort d'autre part). Les essais d'audition effectués entre d'autres réseaux suisses et anglais n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Toutefois, ils seront renouvelés en temps opportun. La taxe pour une conversation d'une durée allant jusqu'à 3 minutes et échangée pendant le jour avec Londres est de 9 fr. ; la taxe d'une conversation de même durée et échangée pendant la nuit est de 5 fr. 40. Les communications de nuit par abonnements mensuels (durée minimum de chaque conversation 6 minutes) paient la demi-taxe de jour. Le service de nuit s'étend de 10 heures du soir à 7 heures du matin, de mars à octobre inclusivement, et 8 heures du matin, de novembre à fin février ; heure de l'Europe centrale. Les taxes actuelles de conversations afférentes aux divers tronçons dont est constituée la communication téléphonique entre la Suisse et l'Angleterre, dans laquelle entre en ligne de compte notamment le câble assez coûteux à travers le Pas-de-Calais, ne permettent pas, quant à présent, d'établir un tarif plus favorable. Le nouveau trafic téléphonique pourra être ouvert sous peu.

Nouveaux Tarifs Téléphoniques entre la France et la Grande-Bretagne (1)

Après entente avec l'office anglais, M. Alfred Massé, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, a fixé au 1^{er} no-

(1) M. Picard, qui est l'auteur d'une brochure sur les améliorations téléphoniques, télégraphiques et postales franco-anglaises dont nous avons publiées le compte rendu dans un de nos précédents numéros, nous annonce que, possédant encore quelques-unes de ces brochures, celles-ci seront adressées gratuitement à ceux qui en feront la demande.

DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

13

vembre, la date de mise en vigueur des nouveaux tarifs téléphoniques adoptés entre la France et la Grande-Bretagne.

Les taxes qui seront applicables, à partir de cette date, aux communications téléphoniques de jour dans un certain nombre de relations franco-anglaises sont les suivantes, par unité de 3 minutes :

Paris-Londres.....	5 » ; au lieu de 10 »
Paris-Manchester...	7 50 ; au lieu de 10 »
Paris-Liverpool.....	7 50 ; au lieu de 10 »
Paris-Glasgow.....	10 » ; au lieu de 12 50
Lille-Londres.....	5 » ; au lieu de 10 »
Rouen-Birmingham.	5 » ; au lieu de 10 »
Lyon-Londres.....	7 50 ; au lieu de 12 50
Bordeaux-Londres..	10 » ; au lieu de 12 50

En outre, les taxes afférentes aux conversations échangées entre 9 heures du soir et 7 heures en été ou 8 heures en hiver sont fixées au 3/5 du tarif de jour.

Les taxes applicables aux communications de nuit, établies sous le régime de l'abonnement, sont fixées à la moitié du tarif de jour, avec perception d'une redevance mensuelle minimum correspondant à un échange de deux unités de conversation par jour.

Le Tarif Téléphonique Franco-Anglais

Le *Journal Officiel* a publié un décret approuvant l'arrangement conclu le 5 février 1912 entre la France et la Grande-Bretagne pour régler le service de la correspondance téléphonique entre les deux pays et dont voici les dispositions essentielles :

La taxe de communication est fixée comme suit, par conversation de 3 minutes :

En France :

A 2 fr. 50 pour les communications originales ou à destination des centres téléphoniques des départements désignés ci-après.

Aisne, Ardennes, Aube, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Marne, Meuse, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Yonne (*première zone*).

A 5 fr. pour les communications originales ou à destination des centres téléphoniques des départements désignés ci-après.

Ain, Allier, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Doubs, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire, Loire-Inférieure, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Manche, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Haute-Saône et territoire de Belfort, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Deux-Sèvres, Vendée, Haute-Vienne, Vosges (*deuxième zone*).

A 7 fr. 50 pour les communications originales ou à destination des centres téléphoniques des départements désignés ci-après.

Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse (*troisième zone*).

En Grande-Bretagne :

A 2 fr. 50 pour les communications originales ou à destination des centres téléphoniques des comtés désignés ci-après.

Bedford, Berkshire, Buckingham, Cambridge, Dorset, Essex, Gloucester, Hampshire, Hertford, Huntingdon, Kent, Leicester, Lincoln, London, Middlesex, Norfolk, Northampton, Nottingham, Oxford, Rutland, Somerset, Suffolk, Surrey, Sussex, Warwick, Wiltshire, Worcester (*première zone*).

A 5 fr. pour les communications originales ou à destination des centres téléphoniques des comtés désignés ci-après.

Anglesey, Brecknock, Carnarvon, Cardigan, Carmarthen, Chester, Cornwall, Cumberland, Denbigh, Derby, Devon, Durham, Flint, Glamorgan, Hereford, Lancaster, Minehead, Montgomery, Monmouth, Northumberland, Pembroke, Radnor, Stanhope, Stafford, Westmorland, York (*deuxième zone*).

A 7 fr. 50 pour les communications originales ou à destination des centres téléphoniques situés en Ecosse et en Irlande (*troisième zone*).

Un second décret est intervenu en date du 13 septembre 1913 qui règle les conversations de nuit, les abonnements et les avis d'appels de la façon suivante :

Les taxes applicables aux communications échangées pendant les heures du service de nuit, sont fixées, par unité de trois minutes aux trois cinquièmes des taxes normales stipulées ci-dessus.

La taxe des communications de nuit sous le régime d'abonnement, est fixée par unité de trois minutes, à la moitié du tarif normal. La taxe des avis d'appel est fixée au quart du tarif normal. Toutefois, lorsque la taxe de l'avis d'appel ainsi fixé comprend une fraction de décime, cette taxe est augmentée et portée au décime entier.

Communications adressées en l'Absence des Abonnés

Le *Journal Officiel* publie le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Moyennant la souscription d'un abonnement spécial, les Abonnés au téléphone peuvent recevoir par leur poste central d'attache, qui les leur transmettra ultérieurement, les communications téléphoniques provenant des postes du réseau auquel ils appartiennent et qui leur seront adressées pendant leur absence.

Le taux de l'abonnement correspondant, dit abonnement au *service de rappel*, est fixé, par périodes indivisibles d'une année, à 30 francs. En outre, chaque communication reçue par le service de rappel donne lieu à la perception, sur le destinataire, d'une taxe de 20 centimes.

ART. 2. — Tout Abonné au Téléphone rattaché sur sa demande à un réseau à batterie centrale autre que le réseau dont il devrait normalement faire partie acquitte, lorsque ces deux réseaux ne sont pas limitrophes, une redevance spéciale annuelle dite de *rattachement*, fixée à 30 francs, et indépendante de la redevance d'abonnement.

Toutefois, au cas où la contiguïté de deux réseaux viendrait à cesser par suite de la création d'un autre réseau intermédiaire, la dite redevance spéciale ne s'appliquerait pas aux rattachements autorisés avant cette création.

ART. 3. — Les dispositions de l'article premier du présent décret sont applicables à partir du 1^{er} janvier 1914 et celles de l'article 2 à partir du 1^{er} novembre 1913.

Visites des Collections des P. T. T.

De 2 h. à 5 heures, les mercredis et vendredis, le public est admis désormais à visiter rue de

Grenelle, 107, les collections de vieux appareils, de documents anciens sur la poste, le télégraphe et de tout ce qui appartient, en fait de modèles téléphoniques, à l'Administration des P. T. T. Evidemment c'est très intéressant, ce rétrospectif. Mais il serait beaucoup plus pratique pour le public d'être admis à visiter, comme nous l'avons demandé ici même, une fois par semaine, pendant deux ou trois heures, le dimanche, par exemple, les bureaux de Gutenberg, Saxe, Passy, etc..., où il apprendrait à apprécier de visu les difficultés de la communication téléphonique contre laquelle il peste si souvent, parfois à tort.

ÉCHOS

La Baraque a vécu

A la suite du désastreux incendie qui le détruisit en septembre 1908, l'Administration avait remplacé à la hâte le central téléphonique de Gutenberg par une immense construction en bois. C'est cette bâtisse inesthétique et bien peu hygiénique que les téléphonistes appelaient la *Baraque*.

Les 18.000 abonnés de... feu Gutenberg y furent logés à l'étroit, cependant qu'on s'occupait d'aménager à nouveau le bâtiment sinistré.

Les abonnés de la série des 100, puis ceux de la série 300 étaient transférés ces temps derniers sur des installations neuves qui, paraît-il, font l'admiration des techniciens de l'étranger. Un dernier déménagement devait avoir lieu; celui des 200. Quatre nuits d'un travail délicat ont été nécessaires pour relier enfin, à Gutenberg nouveau, les 10.000 abonnés restants de la Baraque.

La Baraque a vécu. Les multiples qui y sont restés serviront à meubler les futurs bureaux: *Elysée et Auteuil*. Le reste sera mis en adjudication par les Domaines et dispersé.

Auscultation par Téléphone

Les médecins de l'hôpital de Baltimore se sont, paraît-il, déclarés capables d'examiner le cœur d'un malade en faisant usage d'un cardiographe à une distance de plus de six cents kilomètres.

Ils demandent seulement que l'opération ait lieu la nuit pour que les bruits extérieurs les dérangent moins. Il leur faut l'usage exclusif du fil téléphonique pendant vingt minutes au moins.

Contre le Téléphone

Le progrès n'a pas que des admirateurs: il a des détracteurs; ceux-là ne voient que les avantages d'une invention nouvelle; ceux-ci n'en voient que les inconvénients.

Quelques moralistes déclarent la guerre au téléphone qu'ils regardent comme un instrument de perversion.

« Premièrement, disent-ils, cet appareil habitue l'inférieur à négliger les marques de respect qu'il doit à son supérieur: il y a des employés assez hardis pour téléphoner à leur patron sans ôter leur chapeau ». Hâtons nous d'affirmer que cette irrévérence n'est pas générale, nous avons connu le secrétaire de rédaction d'un journal très avancé qui n'entrait jamais en communication téléphonique avec son directeur sans se découvrir et s'incliner gracieusement.

Un second grief concerne l'immoralité des conversations à distance: Il paraît que les jeunes gens font par fil aux jeunes filles, des déclarations qu'ils ne feraient point face à face; mais la vertu téléphonique est sous la protection des lois; plusieurs jugements correctionnels ont puni les propos malsonnants ou trop aimables.

Enfin les ménagères seraient portées à faire de loin, chez leurs fournisseurs, des commandes au-dessus de leurs ressources, parce qu'elles n'ont pas à sortir immédiatement leur portemonnaie pour les régler; ce dernier reproche n'atteint guère les Françaises qui ont l'habitude de se rendre en personne dans les magasins et les boutiques pour le plaisir d'examiner, de comparer, de choisir.

En fait, l'usage du téléphone est bien moins répandu chez nous qu'en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, et c'est le seul regret qu'on puisse équitablement exprimer.

Les Dames des P. T. T. repoussent la semaine anglaise. Du moins celle qui est offerte.

La semaine anglaise est, actuellement, une des principales revendications formulées par

DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

15

les Associations syndicales ou autres, d'ouvriers et de fonctionnaires.

On pourrait donc croire que les dames des P. T. T. accepteraient avec enthousiasme un projet en ce sens, que leur Administration se propose d'appliquer à leur égard. On se tromperait étrangement.

En effet, la commission d'études du groupe des services administratifs de l'A. G. des agents s'est réunie, au siège de l'organisation, rue Serpente.

Après un long débat sur la question, elle a résumé son appréciation dans l'ordre du jour motivé suivant :

Le groupe des services administratifs de l'A. G. :

Considérant que l'Administration a envisagé l'application de la semaine anglaise chez les dames des P. T. T.

Que certains services des dames ont déjà été pressentis officieusement sur la question de savoir si les intéressées accepteraient la *semaine anglaise*, à condition de fournir une demi-heure de présence supplémentaire les autres jours.

Que cette mesure ne modifierait en rien le total des heures de présence fournies hebdomadairement ;

Que les fatigues journalières du personnel ne pourraient qu'être accrues de ce fait.

Que les intéressées n'ont par suite, rien à y gagner, et que l'application de la *semaine anglaise*, ainsi comprise, ne serait qu'un leurre :

Déclare, en réponse aux propositions qui ont été faites, n'accepter d'autre mesure que la *semaine anglaise* intégrale, c'est-à-dire, sans aggravation du service actuel.

L'Administration des P. T. T. est prévenue. Quelle décision va-t-elle prendre maintenant en présence de cet ultimatum ?

Chez les Téléphonistes

L'usage des permutations va, paraît-il, être introduit dans l'armée des demoiselles du téléphone. On se rappelle que M. Massé, Ministre des P. T. T. avait eu récemment à s'occuper d'incidents pénibles desquels lui avait paru se dégager cette *moralité* qu'il y avait danger, pour la bonne marche des services, à laisser s'établir, entre la téléphoniste et certains abonnés de son groupe des rapports trop étroits de sympathie et de confiance... Il serait donc question de faire *permuter*, comme de simples militaires, les demoiselles du téléphone. Elles permuteraient, dans un même bureau d'un groupe à l'autre, ou simplement du service d'arrivée au service de départ, et inversement. Et l'abonné devrait renoncer à l'agrément de retrouver toute l'année, au bout du fil, la même voix gentille et complaisante, la même oreille habituée au son de sa propre voix et instruite de ses petites affaires.

Est-ce là, demande le *Figaro*, une réforme

désirable ? Nous ne le croyons pas. Rien de plus rare, au total, que les abus qui peuvent résulter de ces rapprochements, de ces intimités téléphoniques. Et par contre, on en voit clairement les avantages. L'abonné est plus vite compris et mieux servi. Et si la satisfaction qu'il en éprouve se traduit au bout de l'an, par l'envoi de petites gratifications et de sacs de bonbons, il n'en peut résulter qu'un état général de confiance et de bonne humeur, plutôt profitable que nuisible au bon fonctionnement des services.

Ce projet de moralisation de l'atelier téléphonique par la permutation ne nous dit rien qui vaille.

M. Massé a une mauvaise presse

C'était à prévoir ; nous l'avons prévu. Depuis que le sous-secrétariat d'Etat aux P. T. T. est supprimé, la gabegie est redevenue maîtresse des divers services. Ceux qui intéressent directement le public sont le plus touchés. De tous côtés, depuis quatre mois ce ne sont que récriminations dans la presse française contre les déplorables services du télégraphe et du téléphone interurbain.

Citons parmi les journaux qui ont le plus énergiquement réclamé contre l'incurie administrative en ces dernières semaines : *Le Temps*, *Le Petit Méridional*, *L'Intransigeant*, *L'Auto*, *L'Echo des Sports*, dix autres.

Encore une fois la faute est commise ; mais il appartient au prochain ministère de la réparer à moins que M. Poincaré ne désire la réparer tout de suite, ce qui est parfaitement possible, en restituant aux P. T. T. le chef direct qui leur est à présent nécessaire : un sous-secrétaire d'Etat qui les surveille de près.

Autrement les choses iront de mal en pis.

(*L'Eclair*.)

La cause des Retards

La cause des retards, d'après un journal spécial, *La France Postale*, qui publie cette explication en faisant appel à ses confrères quotidiens.

A nos confrères de la grande presse parisienne, à ceux qui se plaignent, parfois, avec amertume de ne pas obtenir avec assez de célérité leurs communications téléphoniques, nous allons dire, en quelques mots, comment ils sont desservis à Gutenberg.

Le groupe 3, dit groupe des journalistes, desservi par une seule téléphoniste, comprend 23 journaux dont quelques-uns avec plusieurs lignes, et, en plus, 67 abonnés, au total 90 lignes.

Figaro (5 lignes), *Radical* (2 lignes), *Havas* (3 lignes) *Fournier* (2 lignes) ; *Aurore*, *Eclair*, *Echo de Paris*, *Evénement*, *Auteuil-Longchamp*, *Cri de Paris*, *Gaulois*, *Petite République*, *Lanterne*, *Liberté*, *Nouvelliste*, *Hachette*, chacun une ligne, plus une ligne de journalistes à la Chambre et une au Sénat, plus enfin 7 abonnés particuliers.

Ce groupe, au dernier pointage, a donné 1250 communications dans la journée.

Certains groupes voisins, qui desservent deux lignes de *Paris-Sport* indépendamment des abonnés, donnent en moyenne 180 à 200 communications par ligne pour une seule après-midi.

Ce groupe et le groupe voisin, n° 4, qui compte, lui aussi, des lignes de journalistes et de ministères, font de 4 à 8 heures du soir 200 communications à l'heure.

Comment est-il possible, dans ces conditions, qu'un service rapide et impeccable soit assuré?

Comment est-il possible qu'une malheureuse femme qui a tenu un de ces groupes pendant sept heures d'horloge ne sorte pas de son bureau brisée, moulue, anéantie?

Il est nécessaire, indispensable, pour que le service des journaux soit assuré dans des conditions normales, que les téléphonistes ne soient pas surmenées et que les groupes comme ceux que nous signalons soient dédoublés.

Il est des groupes commerciaux dont la situation est absolument identique.

Il y a là, non seulement une question d'humanité pour le personnel, mais encore une question de bonne exécution du service.

Esperons que nos confrères de la grande presse protesteront avec nous contre ce déplorable état de choses.

ON RÉCLAME

MONSIEUR,

Grâce aux facilités que vous avez, voudriez-vous nous faire connaître par la voie du journal de l'Association, pourquoi nous, abonnés du bureau de Brou-sur-Chantereine, payons 0,40 avec Paris pour une conversation téléphonique puisque nous sommes à 22 km. 900 exactement de Paris par la route nationale et à 34 km. de Paris à Meaux.

De même, pourquoi paye-t-on 0,40 avec Villemonble puisque cela coûte 0,25 avec le Raincy et Gagny, Rosny-sous-Bois, Montreuil-sous-Bois, etc.

Pourquoi n'en est-il pas de même avec les autres communes des environs appartenant à la Seine ou à la Seine-et-Oise? par exemple: Bondy, Pantin, Vincennes. Je ne vois pas pourquoi pour Gagny c'est 0,25 et pour Montreuil-sous-Bois et Raincy idem, quand il n'en est pas de même pour Villemonble par exemple, surtout étant donné que pour les localités à 0,25 ci-dessus on passe par Paris aussi.

Un Contradicteur

Voici la controverse, le succès est donc complet.

Un journal du Nord a publié l'interview d'une personne qui connaît parfaitement la question et qui contredit et démontre avec des preuves à l'appui (1) les dires de M. de Montebello à Roubaix.

Nous nous promettons de reparler de tout cela; d'ores et déjà nous sommes heureux d'enregistrer ce petit succès. On nous contredit, donc nous avons touché juste.

Notre Couverture

Nous devons le médaillon qui illustre notre couverture à l'obligeance de la *Telephone Review*, publication mensuelle éditée par la New-York Telephone Company. Cette figurine a paru sur la couverture en couleur d'un des derniers numéros de cette année.

AVIS AUX ABONNÉS

Encaissement des Cotisations

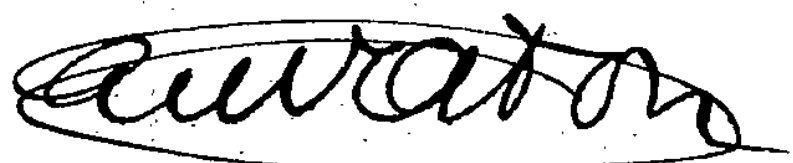
Nous avons l'honneur d'aviser nos adhérents que nous ferons encaisser le montant de leurs cotisations à partir du 5 janvier 1914. Nous les prions de réserver leur habituel bon accueil et sommes persuadés qu'ils continueront à être les enthousiastes fidèles de notre Association pour le développement et l'amélioration du téléphone en France.

Nous avons depuis un an amélioré notre publication et fait une propagande active dont nous sentons déjà les résultats. Nous faisons appel à tous pour nous aider dans notre œuvre.

Faites partie de l'Association des Abonnés au Téléphone

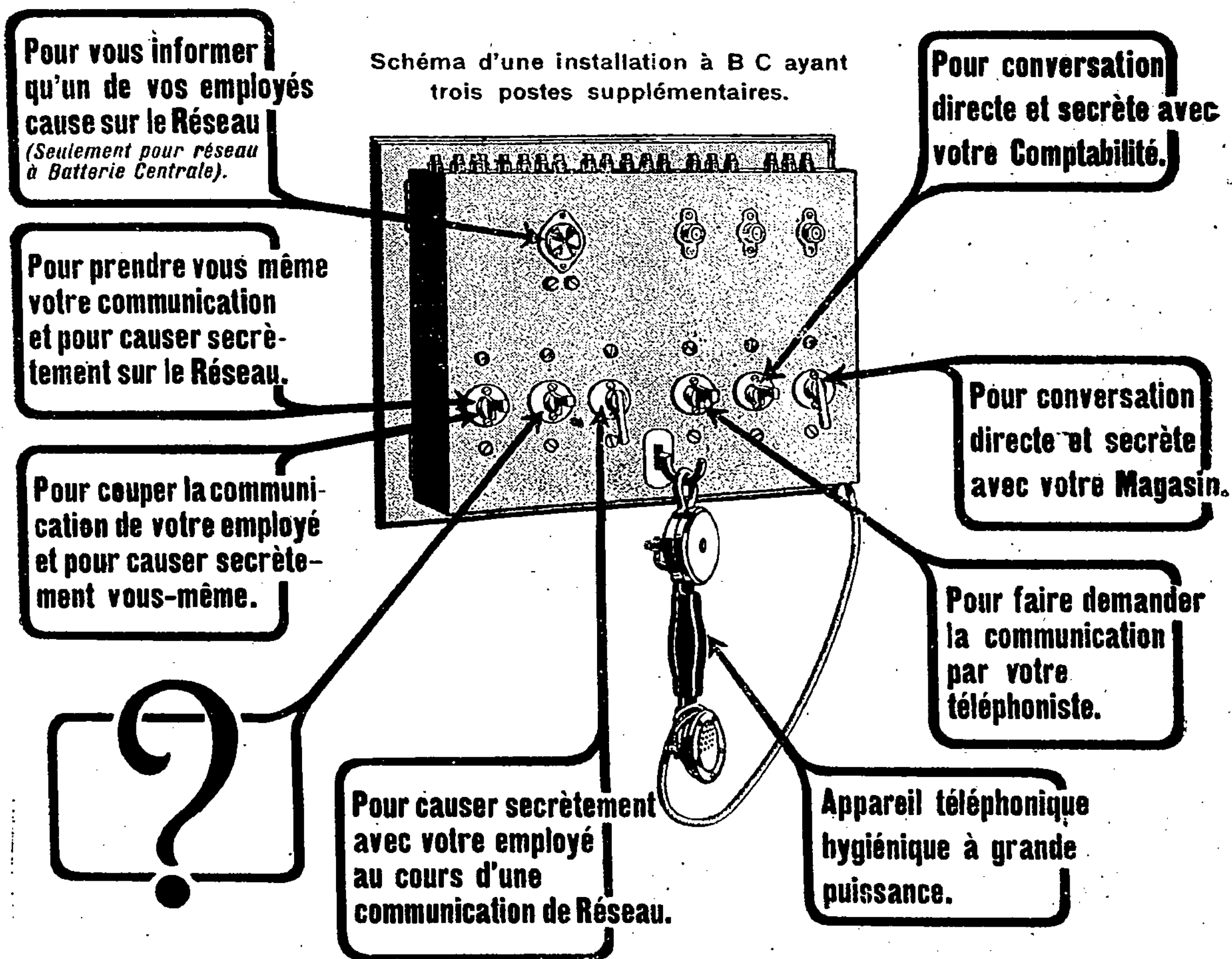
C'est un devoir national

BULLETIN D'ADHÉSION PAGE 2



Notre Appareil **OTOMA** Permet Tout

Il est admis par l'ADMINISTRATION pour toutes les installations téléphoniques ayant des postes supplémentaires



ÉTUDE GRATUITE

SE FAIT ÉGALEMENT PORTATIF

IMPOSEZ VOTRE PROGRAMME

à la Société **“ Le Téléphone Privé ”**

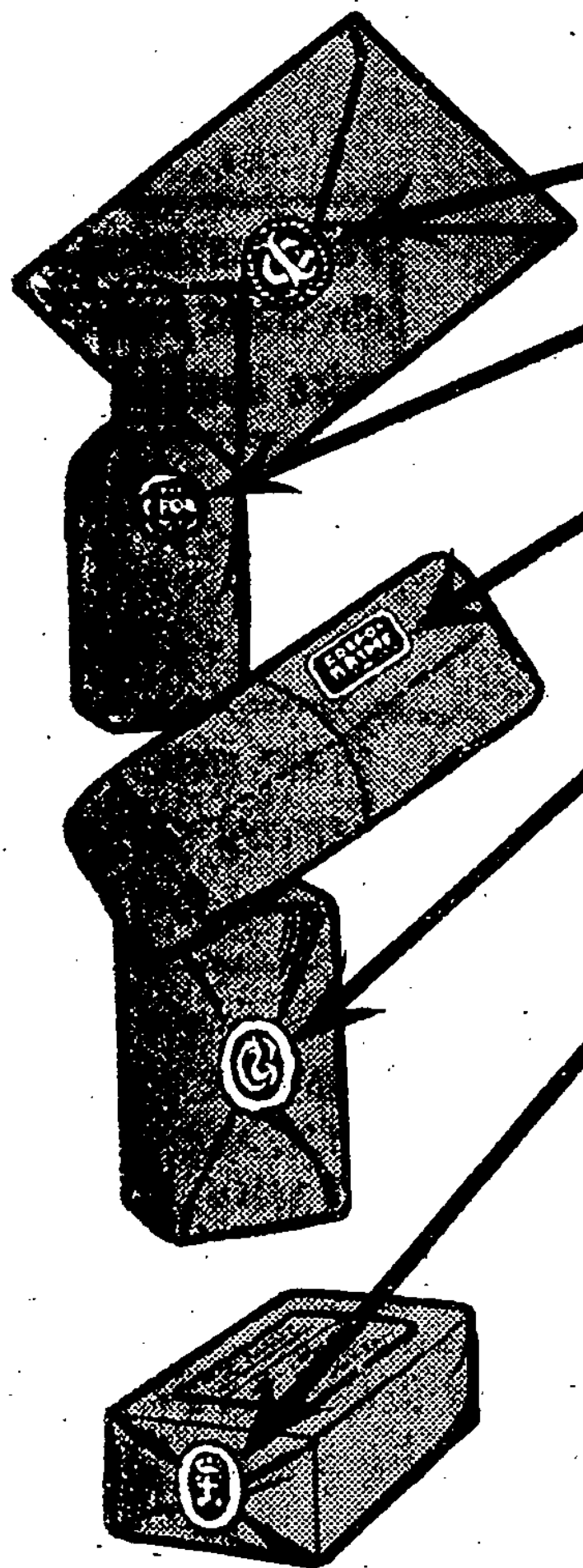
PARIS : 18-20, faubourg du Temple.

Téléphone : Roquette } 50-51
50-56

LILLE : 78, Rue Nationale. — Téléphone : 26-38.

NANCY : 55, Rue Saint-Jean. — Téléphone : 15-55.

Cachets en relief



C'est par
dizaines
de Millions

que se chiffrent les étiquettes
gommées en relief qui sortent
chaque année de l'Imprimerie
A. WATON. Cette fabrication
longtemps étrangère est devenue
française grâce à l'installation du
matériel le plus perfectionné et du
plus grand rendement.

Toutes les ressources de l'ingénio-
sité et de l'art sont mises en œuvre dans
les ateliers de l'Imprimerie A. WATON
pour la création de ce genre d'étiquettes,
depuis le simple cachet cire jusqu'aux
modèles les plus compliqués d'empreinte
et de découpage, depuis la mouche minuscule
jusqu'aux étiquettes des plus grandes dimensions.



Reproduction
de notre Cachet réclame
Imitation cire rouge
Grandeur unique: 26 m/m.

ARTICLE RÉCLAME

par	10.000	25.000	50.000	100.000	cachets
fr.	2	1,75	1,50	1,25	le mille

Spécimen sur demande

IMPRIMERIE A. WATON - SAINT-ÉTIENNE

L'acide urique, voilà l'Ennemi !



**RHUMATISMES
GOUTTE
GRAVELLE
CALCULS
NÉVRALGIES
MIGRAINE
SCIATIQUE
ARTÉRIO-SCLÉROSE
OBÉSITÉ**



L'acide urique vicie le sang, ensable les organes et les valvules du cœur, durcit les artères dont il blinde les parois de plaques athéromateuses, dilate les veines en paquets variqueux, coince les articulations, empierre la vessie, colmate et imperméabilise les reins, construit les tophi-goutteux, atrophie les glandes pileuses du cuir chevelu, eczématise la peau, cause la déchéance des tissus qui s'infiltrant de graisse.

Communication à l'Académie de Médecine (10 novembre 1908).

Communication à l'Académie des Sciences (14 décembre 1908)

Empoisonné par l'ACIDE URIQUE,

Tenaillé par la souffrance, il ne peut être sauvé que par l'

URODONAL

car l'URODONAL dissout l'acide urique

L'excès d'acide urique est-il la cause unique du rhumatisme? Je n'en sais rien; point n'est besoin au surplus, de le savoir.

Ce que je sais, en revanche, c'est que le rhumatisme ne va jamais sans surproduction d'acide urique toujours accompagnée d'une manifestation rhumatismale quelconque, dans les articulations ou dans les membres, à l'œil ou dans le ventre, dans la vessie, au foie, à la peau, etc.

Ce que je sais également, c'est que les seuls remèdes qui exercent une action réellement favorable sur les souffrances et les infirmités des rhumatisants sont des substances douées de la propriété de dissoudre l'acide urique, en plus ou moins grande quantité.

Quel que soit le rôle de l'acide urique dans la genèse du rhumatisme, tout ce que les rhumatisants ont de mieux à faire, c'est de l'éliminer, coûte que coûte, puisque le soulagement et la guérison sont à ce prix.

Jusqu'ici, l'on n'employait guère, à cet effet, que la lithine, le salicylate de soude, etc., tous médicaments qui ont leur valeur et qui ont fait leurs preuves, mais qui malheureusement font trop souvent payer leurs bienfaits assez cher, en ce sens que la plupart d'entre eux n'opèrent qu'à la condition de provoquer des troubles plus ou moins graves.

Il en est tout autrement d'un remède nouveau, dont on parle énormément depuis quelques années dans le monde des malades, et

aussi dans le monde des médecins, et qui n'a point volé cette bruyante renommée. Ce remède, c'est l'Urodonal, — le plus puissant dissolvant de l'acide urique actuellement connu. *Trente-sept fois plus actif que la lithine*, l'Urodonal a, par-dessus le marché, l'inestimable supériorité d'être *absolument inoffensif* et de n'exercer aucune répercussion fâcheuse ni sur l'estomac, ni sur les reins, ni sur le cerveau, ni sur le cœur, tout en exerçant une *salgnée urique* intensive.

Telles sont les qualités qui ont été reconnues à l'Urodonal, à la suite de multiples expériences, par d'innombrables médecins parmi lesquels plus d'un professeur dont la parole fait autorité, et qui lui ont valu avec les honneurs d'une double communication à l'Académie de Médecine (10 novembre 1908) et à l'Académie des Sciences (14 décembre 1908), une médaille d'or à l'Exposition franco-britannique et deux grands prix à celles de Nancy et de Quito. L'Urodonal est, en outre, adopté officiellement par le Ministère de la Marine, sur avis conforme du Conseil supérieur de santé.

Sur la foi de pareils témoignages, en présence, surtout, des miraculeux résultats obtenus, n'est-il pas permis de dire que le rhumatisme a enfin trouvé son maître? Les rhumatisants savent, désormais, à quel saint se vouer, sans pour cela, se mettre à la portion congrue.

D^r DAURIAN.

N.-B. — On trouve l'Urodonal dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 207, boulevard Pereire, Paris. — Le flacon, franco, 6 fr. 50; les 3 flacons (cure intégrale) franco, 18 francs. — Etranger, franco, 7 et 20 francs.



Tel le char d'Apollon qui entraîne le Soleil dans sa course immuable à travers l'espace, la renommée emporte la montre "Zénith" à travers les mondes.

Aussi la marque "Zénith" sur une montre est elle devenue partout depuis longtemps synonyme de bienfacture et de précision.

Sa haute valeur n'est plus contestée et au dire même d'experts en la matière, elle représente aujourd'hui le plus haut degré de perfection auquel il soit possible d'atteindre dans la fabrication moderne de l'horlogerie.

C'est en un mot la montre parfaite.

à la C^{ie} ZÉNITH - BESANÇON (Doubs)
 Veuillez m'adresser gratuitement votre brochure "La
 Reine de l'heure" et m'indiquer le nom de votre
 dépositaire le plus rapproché
 Nom
 Adresse
 Dépt.

En vente chez les principaux horlogers
 et chez LESIMPLE
 Horloger de la Marine, 9, rue Auber, PARIS